



Master

2024

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Comment les acteurs publics, à l'échelle municipale au sein de la ville de Carouge, encouragent la participation citoyenne des jeunes ?

Terrier, Abigail Aurélie Maryse

How to cite

TERRIER, Abigail Aurélie Maryse. Comment les acteurs publics, à l'échelle municipale au sein de la ville de Carouge, encouragent la participation citoyenne des jeunes ? 2024.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:178770>



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ**

Département de science politique
et relations internationales

Mémoire de stage
Master en Science Politique

Comment les acteurs publics, à l'échelle municipale au sein de la ville de Carouge,
encouragent la participation citoyenne des jeunes ?

Abigail Terrier

Étudiante en Master de Science Politique

Juin 2024

Directeur de mémoire :

Prof. Pascal Sciarini, Université de Genève

Maître de stage :

Mr. Jérôme Grand, responsable du secteur jeunesse, aîné.e.s et action citoyenne, Service des
Affaires Sociales de la Ville de Carouge

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
RESUME EXECUTIF.....	4
INTRODUCTION	12
REVUE DE LITTERATURE.....	13
I. DEFINIR LA PARTICIPATION DES JEUNES : UN MANQUE DE CONSENSUS AU SEIN DE LA LITTERATURE.....	13
II. COMMENT DEFINIR LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES ?.....	14
A. <i>Le concept classique de la citoyenneté.....</i>	<i>14</i>
B. <i>Définir la participation citoyenne des jeunes : la nécessité de rendre compte de leurs expériences vécues.....</i>	<i>17</i>
III. LE ROLE DES ACTEURS PUBLICS DANS LA PROMOTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES	20
A. <i>La perception des acteurs publics vis-à-vis de la figure du jeune citoyen</i>	<i>21</i>
B. <i>Les dispositifs mis en place par les acteurs publics afin d'encourager la participation citoyenne des jeunes.....</i>	<i>22</i>
C. <i>Le rôle des acteurs de l'animation socioculturelle dans la promotion de la participation citoyenne des jeunes</i>	<i>23</i>
METHODOLOGIE.....	24
ANALYSE	27
I. UNE JEUNESSE VALORISEE	27
A. <i>Le jeune, un citoyen représenté</i>	<i>27</i>
B. <i>Le jeune, citoyen acteur.....</i>	<i>31</i>
C. <i>Le jeune, un citoyen ancré dans sa communauté</i>	<i>35</i>
II. LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE POUR ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES	38
A. <i>Les dispositifs destinés à représenter la jeunesse</i>	<i>39</i>
B. <i>Des dispositifs pour encourager l'action des jeunes.....</i>	<i>41</i>
C. <i>Des dispositifs visant à favoriser l'ancrage des jeunes dans la communauté</i>	<i>44</i>
CONCLUSION	47
ANNEXES	49
BIBLIOGRAPHIE	58

Liste des abréviations

SAS : Service des Affaires Sociales de la Ville de Carouge

PEJ : Projets Emploi Jeunes

TSHM : Travailleurs Sociaux Hors-Murs

MQC : Maison de Quartier de Carouge

FASe : Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle

Remerciements

Ce mémoire de stage clôture deux années de master en science politique marquées par des réflexions théoriques, pratiques et enrichies par des discussions qui ont profondément renforcé mon intérêt pour ce domaine d'étude. Je souhaiterais remercier toutes les personnes qui ont rendu ce travail possible.

Je tiens à remercier le Professeur Pascal Sciarini qui m'a supervisée durant ce mémoire de stage pour ses précieux conseils, ses commentaires et remarques constructives, ainsi que pour son écoute attentive et bienveillante.

Je tiens à chaleureusement remercier Jérôme Grand, mon référent de stage, qui m'a offert l'opportunité d'être en stage au sein du secteur jeunesse, aîné.e.s et action citoyenne de la Ville de Carouge, dont il est responsable. Je le remercie pour ses conseils, ses suggestions et les échanges constructifs qui ont permis d'approfondir et d'affiner ma réflexion, ainsi que pour sa bienveillance durant ces six mois de stage.

Un grand merci à l'équipe de Projets Emploi Jeunes, Valérie, Katia et Magali, qui m'ont accueillie avec enthousiasme et une grande gentillesse. Vous avez largement contribué à faire de ce stage une très belle expérience enrichissante par votre écoute et nos discussions.

Je remercie également le Service des Affaires Sociales de Carouge et son responsable, François, de m'avoir accueillie chaleureusement durant ces six mois de stage.

Un grand merci à Xavier, Diego, Valérie, Jérôme et François pour avoir consacré un temps précieux en acceptant de participer aux entretiens, qui constituent des données essentielles pour ce mémoire et sans lesquels mon travail n'aurait pas pu exister.

Je souhaiterais exprimer toute ma reconnaissance à mes proches qui m'ont soutenue et accompagnée durant ce mémoire et tout au long de mon cursus académique. Merci pour vos précieux conseils, pour le temps que vous avez consacré à me relire, pour vos mots encourageants et pour avoir toujours cru en moi. Enfin, un très grand merci à celui qui se reconnaîtra, qui a rendu tout ce parcours possible et qui m'a offert courage, persévérance et confiance.

Résumé exécutif

Ce mémoire de stage tente de répondre à la question suivante : comment les acteurs publics, à l'échelle municipale au sein de la Ville de Carouge, encouragent la participation citoyenne des jeunes ?

Mon stage de mémoire s'est déroulé au sein du Service des Affaires Sociales de la Ville de Carouge, dans le secteur jeunesse, aîn.é.e.s et action citoyenne durant six mois. Cette recherche a pour objectif d'étudier deux dimensions principales : comment les acteurs publics œuvrant dans le domaine de la jeunesse à la Ville de Carouge conçoivent la figure du jeune citoyen, et quels dispositifs concrets sont mis en place afin d'encourager la participation citoyenne des jeunes.

Mon intérêt pour la participation citoyenne des jeunes et le rôle des acteurs publics dans sa promotion s'est établi selon le constat suivant : les jeunes sont souvent décrits comme désengagés en raison de leur faible participation politique, alors que leurs pratiques s'inscrivent de plus en plus dans un répertoire politique que l'on qualifie de participation sociale, définie par des formes de participation non-conventionnelles. Afin de saisir la diversité des pratiques et des espaces au sein desquels elles s'inscrivent, il convient de penser la participation des jeunes en lien avec les droits fondés sur la citoyenneté et les opportunités qui leur sont offertes pour qu'ils puissent prendre part à la société. La citoyenneté constitue un concept large, qui peut être abordé différemment en fonction des disciplines, au sein même de ces disciplines, du contexte politique, social et culturel au sein desquels elle s'inscrit. Plusieurs conceptions théoriques de la citoyenneté ont tenté d'en définir ses contours, mais ces définitions restent finalement politiquement et socialement construites. De manière générale, la citoyenneté peut être définie comme un statut qui concède à l'individu qui en est porteur un certain nombre de droits, et en contrepartie, un certain nombre de devoirs. Ces droits et devoirs sont ainsi inaccessibles à celui ou celle qui ne jouit pas de ce statut. Cette conceptualisation classique a largement été remise en question par une littérature critique du XXIème siècle, qui lutte contre une définition trop étroite et exclusive de la citoyenneté. Selon ces auteurs (Lister, 2003, 2007 ; Wood, 2022 ; O'Toole, 2003 ; Smith et al., 2005 ; Olsson, 2017), la définition classique de la citoyenneté néglige les expériences de certains groupes marginalisés tels que les femmes ou les jeunes, qui pourraient constituer des expériences alternatives de citoyenneté. En mettant l'accent sur les « expressions publiques de la citoyenneté » telles que le vote par exemple, la

conception classique ignore les espaces de participation domestiques, informels et privés au sein desquels les pratiques de ces groupes peuvent s'inscrire. Les jeunes ont largement été ignorés des études sur la citoyenneté, car celle-ci est implicitement assimilée à l'âge adulte. Dans le meilleur des cas, les jeunes sont considérés comme des citoyens en devenir. A l'inverse, ils peuvent être exclus de la citoyenneté car perçus comme un groupe qui manque de compétences en raison de leur âge, de leur incapacité à voter, de leur dépendance économique vis-à-vis des adultes, de leur statut social qui les placent en marge de la société. La situation de transition dans laquelle ils s'inscrivent a conduit à percevoir les jeunes comme distincts des citoyens adultes. La participation des jeunes est également impactée par la situation transitoire qu'ils traversent, car leur attention peut se focaliser sur d'autres priorités, autres que la participation, telles que l'entrée sur le marché du travail ou les études. Les jeunes sont ainsi souvent décrits comme politiquement passifs, inaptes ou apathiques à l'engagement politique. Face à cette conception d'une jeunesse désengagée, une autre vision de la jeunesse les considère comme ressource pour l'avenir. Cette dualité de la figure du jeune démontre la complexité qui entoure l'idée de la citoyenneté des jeunes.

Afin d'étudier la participation citoyenne des jeunes, une partie de la littérature adopte l'approche de la citoyenneté vécue, qui s'intéresse à la manière dont la citoyenneté est vécue et pratiquée dans divers contextes de la vie réelle en incluant les expériences, les actions et les sentiments des individus, en dehors du domaine de la politique formelle (Wood, 2012 ; Olsson, 2017 ; Smith et al., 2005 ; Kallio et al., 2020 ; Lister, 2003, 2007 ; O'Toole, 2003). L'objectif n'est pas de considérer la citoyenneté des jeunes comme totalement distincte de la définition classique de la citoyenneté, mais d'étendre cette conception afin de la rendre plus inclusive en tenant compte des expériences des jeunes, moins reconnues par les adultes. Cette étude se base sur le modèle théorique proposé par Wood (2022), qui propose trois dimensions de la citoyenneté des jeunes. Par la dimension « les jeunes sont des citoyens », l'auteur souhaite comprendre la citoyenneté en tant que relations entre individus, groupes, communautés et l'État afin de montrer qu'elle est vécue et pratiquée avec les autres. La dimension « les jeunes font de la citoyenneté » met l'accent sur les actes entrepris par les jeunes et démontre qu'en l'absence du statut juridique et des droits associés à la citoyenneté, les jeunes sont des citoyens. Par la dimension « les jeunes deviennent citoyens », Wood tient compte du parcours de vie des jeunes et de leur état de croissance pour identifier leurs propres expériences. D'autres recherches ont démontré que les nouvelles générations se dirigent vers des formes de participation informelles, localisées, autogérées, qui permettent d'obtenir des résultats concrets et immédiats (Harris et

Wyn, 2010). L'amitié et l'attachement au territoire sont également des dimensions de la citoyenneté des jeunes (Bartos, 2013). La participation citoyenne des jeunes se différencie selon des facteurs sociaux, culturels, contextuels, qui influencent la manière dont les jeunes investissent et se saisissent des opportunités de participation qui leur sont proposées.

Cette étude se concentre sur un autre facteur : le rôle des acteurs publics au sein des secteurs de la jeunesse. Deux catégories d'acteurs sont identifiées : les représentants des pouvoirs publics et les professionnels de terrain qui agissent dans le domaine de l'animation socioculturelle.

La question du statut des jeunes en tant que citoyens affecte la manière dont ils sont traités, mais aussi la façon dont les politiques de la jeunesse sont développées (Smith et al., 2005). Pour Schultheis (2008), la jeunesse joue le rôle d'une cible passe-partout pour les problématiques concernant l'insécurité, les crises, la violence urbaine, la délinquance ou la toxicomanie. Considérée comme un problème social et un problème de société, la jeunesse devient l'objet d'une politique de régulation sociale à deux faces combinant soutien aux jeunes et contrôle des jeunes. La manière dont les acteurs publics conçoivent la jeunesse influence ainsi la nature des dispositifs publics mis en place dans les politiques sociales de jeunesse, ainsi que les opportunités de participation à la vie de la Cité offertes aux jeunes. Pour encourager la participation citoyenne des jeunes, les acteurs publics doivent considérer les jeunes comme une ressource d'avenir et comme des citoyens à part entière capables d'agir sur leur environnement.

Les dispositifs mis en place par les représentants des pouvoirs publics peuvent varier et offrir différents niveaux de participation aux jeunes : simple consultation, co-construction, codécision. En fonction des dispositifs, l'impact de la participation des jeunes sur la décision publique peut être limité, et tous les jeunes n'ont pas les mêmes ressources et capacités pour s'engager au sein des dispositifs existants. D'un autre côté, les dispositifs mis en place par les professionnels de l'animation socioculturelle, qui promeut des valeurs participatives et collectives, peuvent également encourager la participation citoyenne des jeunes au sein d'espaces-temps plus informels.

A partir de ces arguments théoriques, l'objectif de ce mémoire est d'abord d'étudier la manière dont les acteurs publics perçoivent le jeune et son rôle à jouer au sein de la commune. Étroitement lié à cette première dimension, l'objectif est ensuite d'analyser les opportunités concrètes de participation citoyenne que les acteurs publics offrent à la jeunesse.

A travers des entretiens, des observations de terrain et la collecte de sources écrites, la principale figure identifiée est celle d'une jeunesse valorisée, discernée à travers trois représentations distinctes du jeune citoyen : le jeune, un citoyen représenté, le jeune, citoyen acteur et le jeune, un citoyen ancré dans sa communauté. Les dispositifs mis en place par les acteurs publics afin d'encourager la participation citoyenne des jeunes sont liés à ces trois conceptions du jeune citoyen.

Le jeune est d'abord un citoyen représenté. La place du « groupe jeunes » au sein de la société est défendue par les acteurs publics, qui s'efforcent de lutter contre les préjugés couramment associés aux jeunes. Qu'il s'agisse de PEJ, des TSHM, de la MQC ou du secteur, l'objectif est de véhiculer une image positive des jeunes en les valorisant afin d'opérer un travail de déconstruction des aprioris qui leur sont associés. Les dispositifs existants permettent de valoriser les compétences des jeunes par leur mise en action : par exemple, par les mises en activités de PEJ ou les stages XP proposés par les TSHM. Le fait de rendre visible le travail des jeunes sur l'espace public constitue un outil, selon les acteurs interrogés, afin de lutter contre les stéréotypes associés aux jeunes. Les Murs du Son, festival organisé entièrement par les jeunes, permet de valoriser les compétences et l'engagement des jeunes auprès des autres. Cette figure d'une jeunesse représentée est également véhiculée dans la manière dont les acteurs définissent leur rôle vis-à-vis des jeunes : selon Xavier, l'animateur permet de porter la voix de la jeunesse au sein d'espaces où ils ne sont pas, tandis que Diego considère son rôle comme celui d'un médiateur et d'un facilitateur auprès des adultes, ayant pour objectif d'apaiser les relations avec les jeunes. Les TSHM encouragent aussi les jeunes à défendre leurs droits et à ne pas s'enfermer dans leurs préjugés envers les adultes en les encourageant à communiquer. Les différents acteurs ont à cœur de représenter les intérêts du « groupe jeunes » en actionnant des dispositifs qui répondent à ses besoins.

Les dispositifs pensés à l'échelle du secteur permettent de représenter les jeunes au sein d'espaces où ils ne sont pas présents et de leur offrir une place dans les discussions. Le contexte de mutation qui attend Carouge et le Canton de Genève ces prochaines années constitue une opportunité pour inclure les jeunes et les représenter dans les chantiers destinés à penser le territoire de demain. C'est aussi l'occasion de penser de nouveaux lieux et dispositifs afin d'expérimenter des choses nouvelles. Le projet de lieu intercommunal entre la Ville de Carouge, Lancy et Genève constitue un des premiers projets intercommunaux au sein du PAV, dont l'objectif est d'être pensé pour, par et avec les jeunes. Ce projet novateur reconnaît les jeunes en tant qu'acteurs du futur quartier et se veut être un lieu d'expérimentation au sein duquel des offres d'animation pensées à partir des besoins des jeunes seront proposées, tout en

développant le tissu associatif des jeunes. La cellule participation qui réunit le SAS et le service de l'urbanisme, en contact étroit avec le forum Grosselin, est l'occasion, pour le secteur jeunesse, de faire une place aux jeunes dans les préoccupations et dans les discussions destinées à penser le futur quartier.

Le manque de confiance des adultes envers les jeunes est l'une des raisons qui explique la nécessité de représenter la jeunesse. L'un des objectifs communs aux acteurs interrogés est notamment d'améliorer les liens de confiance entre les adultes et les jeunes. La relation de confiance constitue une composante essentielle de la collaboration entre les jeunes et les différents acteurs afin que ces derniers puissent les accompagner au mieux dans leurs démarches. La mise en lien entre les jeunes et les adultes apparaît comme un moyen afin de construire progressivement une relation de confiance qui favoriserait l'autonomie d'action des jeunes.

La nécessité de représenter la jeunesse reflète la dualité de la figure du jeune, à la fois considéré comme ressource par les acteurs interrogés et comme « problème » aux yeux d'autres acteurs et du public. Cette représentation duale de la jeunesse peut être un défi au sein de l'administration publique dans l'accompagnement de jeunes porteurs de projets et dans la concrétisation de leurs idées. Le fait de représenter positivement la jeunesse peut constituer une précondition à la participation citoyenne : en valorisant la jeunesse auprès des autres, les acteurs publics peuvent impacter les opportunités de participation accessibles aux jeunes au sein de la Cité. Cependant, la frontière entre « représentation » et « paternalisme » est fine. La représentation des jeunes peut entraîner une certaine forme de contrôle de leurs actions dans le but d'embellir leur image, ce qui peut restreindre leur autonomie et véhiculer l'image du jeune comme citoyen en devenir, « les jeunes deviennent citoyens », qui doit être guidé et qui est dépendant de l'action des adultes afin d'être reconnu. Cette vision est toutefois atténuée par l'importance accordée à l'action et à l'expérimentation des jeunes dans la manière de considérer leur participation.

L'action volontaire et individuelle des jeunes constitue une composante essentielle de la participation citoyenne des jeunes, encouragée par les acteurs publics. Cette représentation véhicule l'image de « les jeunes font de la citoyenneté ». Au sein des structures, le jeune est d'abord acteur de ses propres choix à travers le principe de libre-adhésion qui guide et cadre l'intervention des professionnels : libre-adhésion aux cours de PEJ, accueil libre à la MQC... Au sein de la MQC, les enfants sont initiés à faire des choix de manière autonome, et peuvent être acteurs de leurs activités en amenant des propositions. En étant acteur de leurs choix à travers

une participation active, les jeunes sont aussi acteurs de leur apprentissage en matière de participation. Celle-ci prend la forme de l'expérimentation valorisée par les acteurs comme un moyen de se confronter à la réalité, d'inventer des choses, de prendre en main son développement et d'être acteur, à sa propre manière, au sein des espaces-temps que sont le PEJ, les TSHM, la MQC, ou les tiers-lieux, valorisés par Jérôme comme un moyen de matérialiser et concrétiser l'action des jeunes. Ces différents espaces ont pour fonction de faire vivre des expériences positives de participation aux jeunes par des conditions qui encouragent une expérimentation encadrée telles que l'accompagnement, le soutien, l'écoute sans jugement. En considérant les jeunes comme acteurs de leurs choix, de leur apprentissage et de leur expérimentation, la participation citoyenne des jeunes s'auto-définit. En fonction des différents espaces, les actions des jeunes sont plus ou moins influencées par les adultes qui ont à cœur de développer le principe du « faire avec » et non pas « à la place de ». La participation n'est pas autogérée mais accompagnée et soutenue : à la MQC, les jeunes participent à l'organisation du camp d'été, les locaux de musique des TSHM et de la MQC sont en gestion accompagnée, l'appel à projets « Place aux Jeunes » mis en place par le secteur jeunesse accompagne les jeunes dans la rédaction et la concrétisation de leurs idées...

La mise en action des jeunes permet de les valoriser en mettant en avant leurs compétences auprès des autres, et vis-à-vis d'eux-mêmes. Leur participation ne se confine pas au sein d'espaces informels mais s'exprime sur l'espace public par des dispositifs tels que Tours de Plage, les Murs du Son, les mises en activité ou les stages. Ainsi, les jeunes peuvent agir sur leur propre représentation auprès du public en étant acteurs de leur image.

L'action des jeunes reste conditionnée par certains facteurs individuels qui peuvent constituer des obstacles à leur participation : entourage, capital culturel, santé psychique, ressources matérielles, économiques... La participation se travaille différemment en fonction des profils. Le secteur jeunesse valorise des dispositifs inclusifs au sein desquels les jeunes peuvent participer, quel que soit leurs compétences et leurs ressources, plutôt que des dispositifs connus tels que les conseils de jeunes dont on sait que les participants disposent de certaines compétences que tous les jeunes n'ont pas. Les acteurs interrogés, en travaillant sur les situations de vulnérabilité, permettent d'offrir à certains jeunes des ressources utiles à la participation et égalisent les chances de participer pour tous. Ils peuvent ainsi constituer des relais au contexte individuel des jeunes en les aidant à développer des compétences essentielles à leur autonomisation et à leur émancipation afin de les encourager à devenir acteurs de leur propre changement. Néanmoins, les acteurs publics ne doivent pas favoriser une citoyenneté centrée uniquement sur l'individu et sur ses intérêts personnels, ce qui pourrait entraîner un

affaiblissement du sens de la communauté et des liens sociaux. Ce risque est limité car les acteurs interrogés encouragent également une dimension collective de la participation en entretenant l'image du jeune comme un citoyen ancré dans sa communauté.

Les jeunes sont avant tout perçus par le PEJ et le secteur comme en transition plutôt qu'en « rupture » car ils sont toujours affiliés à quelque chose comme un groupe d'amis. Le sentiment d'appartenance à la communauté, l'ancrage et lien constituent des composantes essentielles de la participation citoyenne, à la fois considérés comme moyens et comme conditions à la participation. La participation décrite par les acteurs n'est pas un acte isolé, mais elle s'exerce collectivement et elle est tournée vers l'autre. L'insertion sociale et l'insertion professionnelle permettent aux jeunes de se situer dans la société, de créer du lien avec les autres, avec la commune, avec le marché du travail, et « de stabiliser sa propre manière d'être au monde » (Valérie), composantes nécessaires à la participation comprise comme un engagement tourné vers la communauté. Les dispositifs existants permettent d'améliorer le réseau local des jeunes à plusieurs niveaux. Les mises en activités de PEJ et les stages XP proposés par les TSHM mettent en lien les jeunes avec la commune, et la rémunération de ces activités permet aux jeunes de se sentir reconnus par celle-ci. Les TSHM, le PEJ et la MQC ont également pour rôle de mettre en lien les jeunes avec le réseau existant dédié à l'accompagnement et au soutien de la jeunesse, l'objectif étant de les rendre autonomes dans leurs démarches et de former un citoyen capable de mobiliser le réseau qui lui est dédié. D'autres dispositifs permettent de connecter les jeunes entre eux : les cours de PEJ, des activités et repas organisés par les TSHM, les activités de la MQC permettent aux jeunes de se rencontrer et de se situer dans leur propre groupe. D'autres événements organisés, tels que la Street Youth League, permettent de mettre en lien des jeunes et les adultes dans un autre contexte. A l'échelle du secteur, « Place aux jeunes » permet aux jeunes de penser un projet à l'échelle de la commune, de leur quartier, dans le but d'améliorer la qualité de vie de la jeunesse carougeoise et ainsi, d'agir sur leur environnement proche. Le lieu intercommunal permettra également d'offrir aux jeunes un lieu qu'ils pourront s'approprier. Cet ancrage dans la communauté permet de valoriser la jeunesse en lui donnant une place au sein de la société. En mettant l'accent sur le développement du sentiment d'appartenance à la commune et au sein même du « groupe jeunes », les acteurs publics développent des dispositifs qui véhiculent la figure de « les jeunes sont des citoyens ».

Un des enjeux actuels est d'optimiser la coordination et la communication entre les acteurs du réseau, aux missions et aux affiliations institutionnelles diverses, afin de construire une politique jeunesse cohérente et efficace. L'un des enjeux futurs du secteur jeunesse sera de veiller à encourager la participation de tous les jeunes carougeois, et en particulier de ceux qui se trouvent en dehors du réseau d'acteurs existant. Le contexte de développement urbain qui attend Carouge ces prochaines années peut être l'opportunité de penser des dispositifs participatifs accessibles à toutes et tous et d'encourager un niveau co-décisionnaire de participation des jeunes sur des questions qui les concernent dans le territoire de demain.

Ce mémoire de stage s'est intéressé spécifiquement au rôle des acteurs publics dans la promotion de la participation citoyenne des jeunes. Il serait pertinent de poursuivre cette recherche en étudiant la manière dont les jeunes vivent leur citoyenneté à travers les dispositifs carougeois en recueillant leurs discours.

Introduction

Ce mémoire de stage s'intéresse à la participation citoyenne des jeunes et au rôle des acteurs publics dans ce domaine, à l'échelle de la Ville de Carouge. L'objectif est également d'analyser et de discuter les dispositifs concrets mis en place afin de favoriser la participation citoyenne des jeunes.

J'ai effectué mon stage de mémoire au sein du Service des Affaires Sociales de la Ville de Carouge (SAS), dans le secteur jeunesse, aîné.e.s et action citoyenne durant 6 mois.

La ville de Carouge compte près de 23 000 habitants dont 5 377 sont des jeunes âgés de 12 à 30 ans, soit près de 23,40% de la population totale carougeoise (OCSTAT, 2023). Le secteur jeunesse, créé récemment en septembre 2022, a pour mission de définir et de développer une politique jeunesse pour la ville de Carouge, menée par divers acteurs aux affiliations institutionnelles variées. La Ville de Carouge, à travers le secteur jeunesse, aîné.e.s et action citoyenne, travaille en collaboration avec la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, ses équipes de terrain (TSHM), et l'association de la Maison de Quartier de Carouge. La politique de la jeunesse carougeoise se définit par les objectifs suivants : favoriser l'insertion professionnelle des jeunes à travers la structure Projets Emploi Jeunes (PEJ) qui vise à accompagner les jeunes âgés de 18 à 30 ans dans leur insertion professionnelle et dans leur formation, favoriser l'insertion sociale des jeunes âgés de 15 à 25 ans en lien avec les TSHM, soutenir l'action collective des jeunes de 12 à 30 ans, et valoriser les droits des jeunes en encourageant leur participation civique et politique. Les publics-cibles ainsi que les missions définies par chaque acteur s'entrecoupent, soulignant la nécessité, pour la Ville de Carouge, de développer une politique jeunesse cohérente.

En Suisse, la politique de l'enfance et de la jeunesse repose sur trois piliers : la protection, l'encouragement et la participation, définis conformément au rapport stratégique du Conseil fédéral « Pour une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse » de 2008 et à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989). Le rapport de 2008 définit, entre autres, les objectifs de la politique de l'enfance et de la jeunesse par le fait de garantir la participation sociale de tous les enfants et les jeunes par des activités et des institutions publiques, ainsi que leur droit à la parole et leur participation aux décisions. Ces objectifs impliquent de considérer la jeunesse comme ressource « capable d'amener des idées en réponse aux problèmes sociétaux et politiques » (p.5). Les cantons et les communes ont un rôle clé dans la conduite de la politique de la jeunesse, le Conseil fédéral considérant qu'ils sont mieux à même de comprendre les besoins des jeunes étant donnée « leur proximité avec les réalités

sociales » (Porette, 2015, p.8). Dans le canton de Genève, la loi sur l'enfance et la jeunesse entrée en vigueur en 2018 encourage la participation civique des enfants et des jeunes. Elle prévoit également que les cantons et communes élaborent « des expériences participatives pour les enfants et les jeunes domiciliés ou résidant sur le territoire » (article 10, alinéa 1). A l'échelle cantonale, les jeunes sont définis comme tout être humain âgé de 18 ans révolus et 25 ans au maximum (article 4) tandis qu'à Carouge, la politique de la jeunesse s'adresse aux jeunes de 12 à 30 ans.

Comme nous le verrons, la participation citoyenne représente un enjeu de plus en plus important au sein des préoccupations des acteurs publics, notamment au sein des secteurs de la jeunesse. Ce mémoire de stage tentera de répondre à la question suivante : comment les acteurs publics, à l'échelle municipale au sein de la Ville de Carouge, encouragent la participation citoyenne des jeunes ? Dans le cadre de mon stage, j'ai choisi d'observer et d'identifier, empiriquement, le rôle des acteurs publics et les dispositifs mis en place pour promouvoir la participation citoyenne des jeunes à l'échelle municipale.

Revue de littérature

I. Définir la participation des jeunes : un manque de consensus au sein de la littérature

Au sein de la littérature qui s'attache à étudier la participation des jeunes, un consensus n'est pas établi sur la manière de la définir de manière générale (Bečević & Dahlstedt, 2022, p.363). La participation des jeunes est le plus souvent comprise comme « un processus dans lequel les enfants et les jeunes s'engagent dans des activités et des prises de décision qui concernent et affectent leur vie en tant qu'individus et en tant que groupe » (Bečević & Dahlstedt, 2022, p.363). Les auteurs identifient deux formes principales de participation.

La participation politique se réfère « aux activités orientées vers le processus de gouvernement et le domaine de la politique et de l'État » (Bečević & Dahlstedt, 2022, p.363). Le rapport à la politique des jeunes, étudié sous le prisme de leur participation, constitue un domaine largement étudié qui établit deux postulats. D'un côté, certains chercheurs du début des années 2000 s'accordent sur le fait que les jeunes participent de moins en moins et n'ont plus recours aux formes de participation politiques dites conventionnelles, telles que l'adhésion partisane (Putnam, 2000 ; Delli Carpini, 2000 ; Blais, Gidengil & Nevitte, 2004). D'un autre côté, des études plus récentes soutiennent le fait que les jeunes ne sont pas totalement détachés des formes de participation politique, mais que leur engagement se déplace vers des formes de

participation dites non conventionnelles, telles que l'engagement associatif (Mazzoleni, Masulin, 2005 ; Muxel, 2015). Les jeunes participeraient, mais de manière différente par rapport aux anciennes générations car leur relation à la politique se renouvelle dans un contexte en mutation (Muxel, 2003). Ces formes de participation non conventionnelles adoptées par les jeunes peuvent être qualifiées de participation sociale (Mazzoleni, Masulin, 2005), deuxième forme de participation des jeunes identifiée par Bečević & Dahlstedt (2022). Selon les auteurs, elle fait référence « à l'implication des jeunes dans les associations, les sports, les loisirs et les activités culturelles » (p.363), et se concentre sur leurs pratiques quotidiennes. Bien que ces deux formes de participation puissent être analysées distinctement, celles-ci ne sont pas tout à fait détachées mais semblent coexister (Mazzoleni et Masulin, 2005 ; Holecz, Fernández et Giugni, 2022).

Compte tenu du manque de consensus sur la manière de définir la participation des jeunes, qui regroupe une variété de pratiques qui peuvent s'inscrire dans divers espaces, il semble pertinent de considérer que la jeunesse incarnerait une citoyenneté définie non pas exclusivement par la participation politique traditionnelle, mais qui intégrerait dans sa conscience civique une forme d'activisme sensible aux enjeux qui se posent au sein de la vie collective. Comme l'a démontré cette période de mobilisation des jeunes en faveur des enjeux climatiques, la participation des jeunes pourrait être déterminée par des enjeux plus particuliers qui leur tiennent à cœur (Sloam & al., 2022). Ainsi, Bečević et Dahlstedt considèrent qu'il est « désormais nécessaire de développer une compréhension plus profonde de la participation en liant le concept de participation des jeunes à des questions fondamentales sur la démocratie et la citoyenneté » (2022, p.363). La participation des jeunes doit ainsi être « comprise en relation avec les droits fondés sur la citoyenneté » et les opportunités offertes aux jeunes afin qu'ils puissent prendre part à la société (2022, p.364). Au regard de cet argument, il apparaît ainsi pertinent d'étudier le concept plus général de participation citoyenne des jeunes.

II. Comment définir la participation citoyenne des jeunes ?

A. Le concept classique de la citoyenneté

Afin d'étudier la participation citoyenne des jeunes, il apparaît nécessaire de définir le concept théorique fondamental de la « citoyenneté ».

Comme le souligne Wood (2022), « la citoyenneté est souvent définie de manière vague et insuffisamment théorisée » (p.3). Ce concept est aujourd'hui utilisé dans des contextes divers et dans des discours qui mentionnent des concepts flous, tels que « comportement citoyen » ou « crise de la citoyenneté » (Dormagen & Mouchard, 2019, p.93). La citoyenneté peut être abordée différemment en fonction des disciplines et au sein même de ces disciplines¹. Dormagen et Mouchard (2019) définissent de manière générale la citoyenneté par « la jouissance, par l'individu, d'un certain nombre de droits », et, en contrepartie, par un certain nombre de devoirs (p.93). Ainsi, « celui qui jouit du statut de citoyen possède un ensemble de garanties et de droits formels, inaccessible à celui qui n'en bénéficie pas » (Grand, 2018, p.385). Deux conceptions théoriques de la citoyenneté ont également tenté de définir ce statut : tandis que la vision libérale de la citoyenneté met l'accent sur les droits individuels des individus, qui ne sont pas tenus de participer activement à la vie publique de la Cité, la vision républicaine de la citoyenneté impose aux citoyens une participation active au sein des affaires publiques et de la sphère politique. Il ne s'agira pas ici de détailler ces deux conceptions, mais de souligner qu'il n'existe pas une définition unique de la citoyenneté. Différentes théories normatives tentent de délimiter ce que devrait être la citoyenneté, sans pouvoir en dégager une définition unique et universelle. Elle se définit différemment selon le contexte politique, social et culturel dans lequel elle s'inscrit, et sa définition reste finalement « socialement et politiquement fabriquée » (Neveu, 2004). En Grande-Bretagne, la citoyenneté s'appuie sur le modèle de T.H.Marshall (1950), établi en trois étapes principales. D'abord, par l'affirmation des droits civils, puis par les droits politiques qui incluent le droit de vote et de participation à la société (Wood, 2022, p.5). Enfin, par les droits sociaux avec le développement de l'État providence (Dormagen et Mouchard, 2019, p.94). À ces définitions théoriques et normatives s'ajoutent des représentations sociales définies autour de la citoyenneté, qui reposerait également sur un « ensemble de qualités morales » (p.94), de normes et de valeurs « qui véhiculent l'image de ce que devrait être le "bon citoyen" » (Grand, 2018, p.385) telles que la mobilisation d'un sentiment d'appartenance locale ou l'engagement civique (p.385).

Encore aujourd'hui, les études sur la citoyenneté constituent un domaine largement étudié, la citoyenneté étant, selon Hoffman (2004), un « concept dynamique », conduit à être repensé et redéfini face aux évolutions politiques et académiques. La conceptualisation

¹ Par exemple, les sciences juridiques abordent la citoyenneté avant tout en tant que statut, et étudient principalement les critères d'accès à celui-ci ainsi que le contenu des droits et obligations qu'il définit (Deloye, 1994). Quant à la science politique, l'intérêt peut se centrer sur les conditions historiques d'émergence du statut de citoyen, ainsi qu'aux modalités concrètes de sa mise en œuvre.

classique de la citoyenneté a été remise en question par une littérature critique au début du XXI^e siècle et plus récemment, centrée sur les pratiques et les expériences des individus afin d'étudier empiriquement comment la citoyenneté est vécue (Lister, 2003, 2007 ; Wood, 2022 ; O'Toole, 2003 ; Smith et al., 2005 ; Olsson, 2017). Celle-ci lutte contre une conceptualisation traditionnelle de la citoyenneté qui met l'accent sur des aspects d'exclusion de la citoyenneté qui provoquent la marginalisation de certains groupes par rapport au statut traditionnel de citoyen dans la société (Wood, 2022, p.5). La conceptualisation traditionnelle peut négliger les autres expériences qui pourraient être définies comme des « expériences alternatives de citoyenneté partielle ou semi-citoyenne » des groupes marginalisés (Wood, 2022, Lister, 2007).

Pour se détacher des conceptions formelles de la citoyenneté et pour la rendre plus inclusive, le concept de « *Lived citizenship* », ou « citoyenneté vécue » s'est imposé au sein des études sur la citoyenneté (Kallio et al., 2020, p.2). Ce domaine s'est largement inspiré des études critiques et féministes de la citoyenneté², qui ont mis en avant le fait que la citoyenneté, définie selon Marshall, constitue une définition trop étroite. Selon Kallio et ses collègues, cette conceptualisation a eu pour effet de déformer la perception et la compréhension de la manière dont certains groupes marginalisés (femmes, jeunes, immigrants...) vivent la citoyenneté (Kallio et al., 2020, p.5). En mettant l'accent sur les « expressions publiques de la citoyenneté » telles que le vote par exemple, les conceptions théoriques normatives de la citoyenneté ignorent les espaces de participation « domestiques, informels et privés » au sein desquels s'inscrivent d'autres groupes tels que les jeunes (Lister, 2003, 2007, cité dans Kallio et al., 2020, p.5). La citoyenneté vécue s'intéresse alors à la citoyenneté telle qu'elle est vécue dans divers contextes de la vie réelle, en incluant les « sentiments, les expériences, les pratiques et les actions des personnes en dehors du domaine de la politique formelle » (Kallio & al., 2020, p.3). Cette conceptualisation lutte ainsi contre les dichotomies privé/public dans la société et formel/informel, traditionnellement présentes dans la définition classique de la citoyenneté, afin de valoriser les sphères de participation privées et informelles souvent occupées par les jeunes (Lister, 2007, cité dans Wood, 2012, p.338). En s'intéressant aux pratiques des individus, l'idée est de se saisir empiriquement des processus de citoyenneté afin de s'intéresser non pas à ce que devrait être la participation citoyenne, mais à ce qu'elle est réellement au sein du contexte étudié.

² Voir Lister (2007) par exemple.

B. Définir la participation citoyenne des jeunes : la nécessité de rendre compte de leurs expériences vécues

L'étude des enfants et des jeunes constitue l'un des domaines de recherche les plus importants pour développer l'idée de citoyenneté vécue (Kallio et ses collègues, 2020). Dans son étude parue en 2007, Lister souligne que les jeunes sont un groupe ayant été largement ignoré dans les études sur la citoyenneté, « où la citoyenneté a été implicitement assimilée à l'âge adulte » (p.54). Dans le meilleur des cas, les jeunes sont considérés comme des citoyens du futur, des citoyens en devenir. A l'inverse, ils peuvent être considérés comme exclus de la citoyenneté car perçus comme un groupe qui manque de compétences en la matière en raison de leur âge, de leur incapacité à voter, de leur dépendance économique vis-à-vis des adultes, de leur statut social, qui les placent en marge de la société (p.2). Ces conceptions de la jeunesse résultent notamment de la position ambiguë qu'occupent les jeunes au sein de la société, qu'il convient de définir.

Les jeunes correspondent d'abord à une catégorie d'âge comprise entre l'enfance et l'âge adulte, qui s'inscrit dans un contexte particulier : études, construction de projets professionnels, familiaux, entrée dans le marché du travail, déménagement du foyer familial, rupture scolaire, chômage... Les jeunes peuvent s'inscrire dans des espaces intermédiaires au sein desquels ils ne sont plus adolescents, et ne sont pas tout à fait adultes (Csupor, Felder, Ossipow, 2022). D'un point de vue sociologique, Schultheis (2008) soutient le fait que le statut du « jeune » à l'intérieur d'une seule société varie en fonction du sexe, mais aussi du degré d'intégration professionnelle. D'un côté, certains jeunes au statut d'« étudiant » se préparent à l'entrée sur le marché du travail, et de l'autre, certains sont déjà intégrés dans la vie active. Selon l'auteur, l'instabilité et l'insécurité touchent les jeunes dans les composantes de leur vie sociale, professionnelle, économique, familiale et relationnelle (p.251). Cette ambiguïté vis-à-vis de la place qu'occupe la jeunesse au sein de la société a un impact sur la manière de considérer les jeunes en tant que citoyens ou non : la jeunesse étant identifiée comme distincte de l'âge adulte, les jeunes sont socialement identifiés comme distincts des citoyens adultes (Smith et al, 2005). Leur relation à la politique peut être impactée par la situation transitoire dans laquelle ils s'inscrivent, car leur attention peut se focaliser davantage sur des priorités autres que la participation telles que l'entrée sur le marché du travail ou les études. Les jeunes sont ainsi souvent décrits comme politiquement passifs et « détachés de l'engagement public et politique » (Jakub et al., 2018), et doivent faire face à l'idée d'une relation incompatible entre

leur âge et la participation citoyenne, « qui les dépeint souvent comme apathiques ou inaptes à l'engagement politique » (Holecz, 2023, p.8). Cette image véhiculée d'une jeunesse désintéressée par la participation provoque, selon Wood (2022, p.2) un sentiment « de panique morale face aux comportements des jeunes » lorsqu'ils « s'impliquent activement dans les questions sociales ». Selon O'Toole (2003), les études portant sur la participation des jeunes peinent à problématiser leur non-participation, ignorant certains types de participation civique qui sont en fait en augmentation³ ou certains domaines dans lesquels ils sont actifs. Les circonstances et les enjeux particuliers rencontrés par la jeunesse sont également peu pris en compte, ce qui ne permet pas de différencier clairement les domaines au sein desquels les jeunes s'engagent par rapport aux adultes. Face à cette conception d'une jeunesse désengagée, une autre vision de la jeunesse les considère comme « des symboles d'espoir pour l'avenir de la société et les louent pour leurs actions citoyennes » (Wood, 2022, p.2). Cette image duale de la jeunesse, à la fois considérée soit comme ressource, soit comme menace, démontre « la complexité qui entoure l'idée de citoyenneté des jeunes » (Wood, 2022, p.2). Ces deux visions sont toutefois restrictives, et ne rendent pas compte de la complexité ni de la diversité de ce que signifie être « jeune citoyen ». Et finalement que signifie « être jeune citoyen » ? Comment définir les pratiques citoyennes des jeunes ?

Pour répondre à ces questions, une grande partie de la littérature qui s'intéresse à la participation citoyenne des jeunes adoptent l'approche de la « citoyenneté vécue » définie précédemment (Wood, 2012 ; Olsson, 2017 ; Smith & al., 2005 ; Kallio et al., 2020 ; Lister, 2003, 2007 ; O'Toole, 2003). Afin de rendre compte de la participation citoyenne des jeunes, il convient de la repenser en tenant compte de « l'action, des compétences et des contributions des jeunes à la société » (Olsson, 2017, p.546). En étudiant la participation citoyenne des jeunes, l'enjeu est de tenir compte des aspects formels définis par la conceptualisation classique de la citoyenneté, tout comme les dimensions informelles. En effet, en considérant le statut de citoyen des jeunes comme trop différencié de celui des adultes et en mettant l'accent exclusivement sur leurs pratiques quotidiennes, dans un cadre privé et informel, le risque peut être de les exclure d'avantage du concept classique de citoyenneté et d'exacerber la différence de statut qu'ils occupent par rapport aux adultes. L'objectif n'est donc pas de considérer la citoyenneté des jeunes comme totalement distincte de la définition classique de la citoyenneté, mais d'étendre cette conception afin de la rendre plus inclusive en tenant compte des expériences des jeunes.

³ Comme les projets gérés par les jeunes.

Dans son article paru en 2022, Wood propose 3 dimensions de la citoyenneté des jeunes afin d'en définir un cadre qui soit le plus inclusif⁴ : « les jeunes sont des citoyens », « les jeunes font de la citoyenneté », et les « jeunes deviennent citoyens » (p.4). Chaque dimension comprend différents concepts relevés dans les études sur la citoyenneté des jeunes (appartenance, identité, participation, droits, représentation, statut...). A travers la dimension « les jeunes font de la citoyenneté », l'auteur met l'accent sur les actes entrepris par les jeunes, et tente de démontrer comment, en l'absence de statut juridique et de droits associés à la citoyenneté classique, les jeunes peuvent tout de même être considérés comme des citoyens (p.6). Par la dimension « les jeunes deviennent citoyens », Wood souhaite tenir compte du parcours de vie des jeunes et de leur état de croissance pour identifier leurs expériences alternatives de citoyenneté. La dimension « les jeunes sont des citoyens » permet d'adopter une approche qui se concentre sur les identités. A travers cette dimension, l'auteur souhaite comprendre la citoyenneté en tant que relation entre individus, groupes, communautés et l'Etat afin de démontrer que la citoyenneté n'est pas « façonnée dans un effort isolé », mais qu'elle est « vécue, pratiquée et façonnée » avec les autres (p.5). Les recherches conduites par Henk Vinken (2005) démontrent également que les nouvelles générations développent « une nouvelle biographie de la citoyenneté » caractérisée par des engagements plus fluides, de courte durée au sein d'espaces informels, et se concentrent davantage sur les questions de qualité de vie entraînant l'émergence de nouvelles formes de « militantisme plus individualisées ». Celles-ci s'articulent autour de sous-cultures et d'activisme altermondialiste : boycott de certaines marques, utilisation des réseaux pour développer de nouvelles stratégies, sous-cultures musicales comme moyens alternatifs d'expression politique et sociale. Cependant, Harris et Wyn (2010) soulignent que la littérature qui s'intéresse aux pratiques des jeunes qui ne sont pas forcément engagés de manière alternative reste pauvre, et proposent de s'intéresser empiriquement aux pratiques citoyennes des jeunes « du milieu »⁵. Leur recherche conduite en Australie démontre que ces jeunes se dirigent vers des modes d'action informels, localisés, et adoptent des stratégies quotidiennes autogérées, engageantes, qui permettent d'obtenir des résultats concrets et immédiats sans médiation avec des institutions (comme le recyclage). Les conclusions des recherches menées par Bartos (2013) mettent également en avant l'amitié et l'attachement au territoire comme dimensions de la citoyenneté des jeunes. Finalement, la participation citoyenne des jeunes se différencie également selon des facteurs sociaux et

⁴ Voir la représentation de son modèle en annexe.

⁵ Les jeunes du « milieu » sont définis comme étant les jeunes qui apprécient les formes de participation rationnelles et discursives, bien qu'ils ne se sentent pas forcément entendus ou représentés.

contextuels, en fonction du diplôme, du niveau de formation et de qualification, des ressources sociales, de temps, de compétences, le genre, qui influencent la manière dont les jeunes investissent et se saisissent des espaces de participation citoyenne qui leur sont proposés (Becquet, 2012 ; Lorenzini & Giugni, 2012).

III. Le rôle des acteurs publics dans la promotion de la participation citoyenne des jeunes

La question de l'engagement des jeunes et de leur participation citoyenne mobilise les pouvoirs publics au sein des secteurs de la jeunesse depuis plusieurs années, qui tentent de mettre en place des dispositifs afin de limiter les défaillances des pratiques citoyennes des jeunes et d'encourager leur engagement (Becquet, 2012 ; Loncle, 2013). Au sein de la littérature qui s'attache à étudier les dimensions explicatives de la participation des jeunes, Tournier (2009) considère l'insertion civique des jeunes et la socialisation politique par les institutions publiques comme facteur déterminant. Cette dimension a fait l'objet de peu d'études, et peu de chercheurs se sont attachés à comprendre comment les acteurs publics, à l'échelle municipale, peuvent favoriser la participation citoyenne des jeunes (Tournier, 2009).

Les raisons pour lesquelles les acteurs publics encourageraient la participation citoyenne des jeunes sont diverses et restent finalement incertaines (Loncle et Rouyer, 2004, 2013 ; Guilloux et al., 2016). A l'échelle locale, cela peut permettre de restaurer la confiance entre les élus locaux et les électeurs (Loncle et Rouyer, 2004), de favoriser la proximité entre les autorités publiques et les citoyens, de répondre à une demande sociale, d'accroître la légitimité des actions engagées et des décisions portées par les acteurs publics ou encore de lutter contre le vieillissement de la population en gardant les jeunes sur le territoire (Loncle, 2013, Guilloux et al, 2016). Promouvoir la participation des jeunes peut aussi constituer une mission des acteurs publics définie de manière réglementaire par le Conseil fédéral. Si on tient compte du fait que la politique suisse de la jeunesse est caractérisée par la répartition des tâches entre la Confédération, les cantons et les communes (Ruggiero et al., 2016, p.11), il apparaît ainsi pertinent de comprendre comment les acteurs publics, œuvrant dans le domaine de la jeunesse à l'échelle municipale, mettent en action cet objectif défini à l'échelle fédérale et comment ces acteurs encouragent concrètement cette participation. Il semble pertinent de s'intéresser aux

actions concrètes établies par les acteurs publics en charge de la politique jeunesse⁶ afin de favoriser la participation citoyenne des jeunes.

A. La perception des acteurs publics vis-à-vis de la figure du jeune citoyen

Comme nous l'avons vu précédemment, la littérature qui s'attache à étudier la participation des jeunes met en avant la dualité de la figure de la jeunesse aux yeux des adultes. La question du statut des jeunes en tant que citoyens affectent à la fois la manière dont ils sont perçus et traités, mais aussi la façon dont les politiques de la jeunesse sont développées (Smith et al 2005). Les jeunes en Suisse deviennent, dès le milieu du XXe siècle, un enjeu politique de plus en plus central (Poretti, 2015, p.8). A partir des années 1960, la jeunesse est considérée comme un véritable « problème social » en raison des évolutions sociodémographiques de la société et de « l'affaiblissement des instances traditionnelles de socialisation » (Poretti, 2015, p.8). Pour Schultheis (2008), la « jeunesse » incarne « les problèmes sociaux les plus urgents et les questions de société les plus brûlantes » (p.249). Selon l'auteur, cette catégorie joue le rôle « d'une cible passe-partout » pour les problématiques concernant l'insécurité et les crises dans les « discours autour de la violence urbaine, de la délinquance ou de la toxicomanie » (p.241). Au sein des discours politiques, la jeunesse est représentée à la fois comme un problème social et un problème de société, et devient l'objet d'une politique de régulation sociale à deux facettes combinant soutien aux jeunes et contrôle des jeunes (Schultheis, 2008 p.249). Nous pouvons ainsi supposer que le regard porté sur la jeunesse par les acteurs publics et la manière de la considérer ou non comme porteuse des problèmes de société en matière de violence influencent la nature des dispositifs publics mis en place dans les politiques sociales de jeunesse et les opportunités de participation offertes aux jeunes. Bessant (2003) démontre que l'augmentation de la participation des jeunes est étroitement corrélée avec l'image du jeune aux yeux des acteurs publics. Afin que les acteurs publics mettent en place des dispositifs permettant à la jeunesse de s'engager dans la sphère publique, la jeunesse doit être considérée comme une ressource d'avenir par ces acteurs et comme des acteurs pleinement intégrés au sein du débat démocratique. Bertozzi (2015) souligne également que le changement de politique et de dispositifs mis en place pour favoriser l'engagement politique des jeunes en Italie a été guidé

⁶ Pour reprendre la définition globale donnée par Francine Labadie, la politique de jeunesse « désigne souvent la réalité des actions relatives au seul temps libre des enfants, et de manière plus générale, des interventions publiques en direction des jeunes mineurs » (2007, p.31). La politique de jeunesse cible également des jeunes adultes et s'attache à considérer leur situation économique et sociale (p.31).

par « un changement paradigmatique dans la façon dont les jeunes sont perçus - d'un problème potentiel (vulnérable, en risque d'exclusion sociale) à une ressource » (p.120).

B. Les dispositifs mis en place par les acteurs publics afin d'encourager la participation citoyenne des jeunes

La littérature qui s'attache à étudier les dispositifs mis en place par l'action publique afin de favoriser la participation des citoyens est vaste, cet enjeu constituant une préoccupation forte dans un contexte de fragilité des systèmes démocratiques européens (Becquet, 2018 ; Loncle, Rouyer, 2004).

Becquet (2018) propose une typologie qui classe les instruments d'action publique dans les secteurs de la jeunesse en privilégiant les dimensions de la citoyenneté. Cette classification tient compte de trois dimensions spécifiques de la citoyenneté : la dimension politique centrée sur la participation aux décisions, juridique centrée sur les droits et devoirs, et civile centrée sur l'initiative individuelle et collective. L'auteure classe les dispositifs selon trois types : « législatif et réglementaire », « conventionnel et incitatif », et « informatif et communicationnel ». L'articulation entre les typologies n'est pas aisée car elle suppose de classer les dispositifs alors que certains se chevauchent et se combinent. Cette classification permet de lier chaque type de dispositif avec la représentation des jeunes qu'il véhicule. Le premier instrument d'action publique identifié par l'auteure est de type « législatif et réglementaire » et correspond à la dimension juridique de la citoyenneté. A travers ces dispositifs, il s'agit pour les acteurs publics de promouvoir l'exercice des droits et des devoirs. Le deuxième instrument d'action publique est de type « communicationnel et informatif », et valorise la dimension politique de la citoyenneté. Il renvoie au droit de vote, mais c'est surtout autour des règles et des implications liées à son exercice que des dispositifs ont été instaurés⁷ (p.23). Le dernier type est « conventionnel et incitatif », et valorise la dimension civile de la citoyenneté. Il concerne les dispositifs qui visent un « engagement direct, autonome et volontaire dans un rapport à l'État » (p.26), comme le soutien à l'initiative collective. Selon Becquet, ce type de dispositif place la participation des jeunes en dehors du politique afin de la positionner du côté de la société ; le jeune est représenté comme une ressource pour lui et pour le collectif, dont les compétences sont valorisées et son action directe soutenue.

⁷ Il peut s'agir, par exemple, de conseils de jeunes, de consultations ponctuelles dont le but est d'éduquer les jeunes à la citoyenneté, de les consulter et de les associer aux décisions publiques.

Les dispositifs d'action publique destinés à favoriser la participation citoyenne des jeunes peuvent présenter des limites. Le rapport du centre d'analyse stratégique (2008) souligne que les démarches participatives peuvent être limitées au niveau de la participation réelle des jeunes, souvent plus faible que souhaitée, que leurs impacts sur la décision publique sont limités, et que tous les citoyens, dont les jeunes, n'ont pas les mêmes capacités à s'engager au sein de pratiques participatives. Becquet (2018) souligne également le risque de recycler les dispositifs dans le domaine de la citoyenneté des jeunes, sans les améliorer et les faire évoluer, tandis que Loncle (2004) alerte sur le risque de mettre en place des démarches paternalistes qui calquent l'organisation des adultes au sein desquels ces derniers entretiennent des rapports hiérarchisés avec les jeunes : les adultes parlent, décident à la place des jeunes sans les consulter ou en ignorant leur point de vue (Caron, 2018, p.54).⁸

Loncle (2013) adopte un regard plus général et propose de distinguer trois types de politiques publiques en direction des jeunes. Elle définit les politiques « dures », « douces » et les politiques d'entre-deux⁹. Les politiques « dures » sont établies au niveau national, et concernent principalement les politiques d'activation du marché du travail. Les politiques « douces » se concentrent sur les besoins individuels des jeunes, et sont établies à l'échelle locale. Elles concernent surtout les politiques socioculturelles, qui encouragent l'expression des jeunes et leur participation à l'élaboration des décisions qui les concernent. Pour Loncle, ce type de politiques ne repose pas sur une image stigmatisante de la jeunesse, mais reste cependant limité et faible car optionnel et essentiellement porté par des animateurs socioculturels qui ont un poids restreint en termes de contre-pouvoir face aux décideurs politiques.

C. Le rôle des acteurs de l'animation socioculturelle dans la promotion de la participation citoyenne des jeunes

Il apparaît ainsi essentiel de considérer deux catégories d'acteurs publics : les représentants des pouvoirs publics d'un côté, et les professionnels de terrain qui agissent dans le domaine de l'animation socioculturelle¹⁰ de l'autre.

⁸ Voir aussi Loncle et Rouyer (2004) et l'étude de Poret (2007) pour d'autres limites.

⁹ Les politiques d'entre-deux concernent les politiques d'éducation, de formation et de protection sociale.

¹⁰ Le conseil de l'Europe définit l'animation socioculturelle comme « une action sociale qui s'exerce au travers d'activités diverses au quotidien, en tenant compte des conditions sociales, culturelles, économiques et politiques des populations concernées. Elle s'exerce sur la base d'une participation volontaire et démocratique faisant appel à la notion de citoyenneté. » (site internet de la FASE). Dans le cas de la Suisse, l'État de Genève collabore avec la FASE à travers un contrat de prestation qui définit le renforcement de la participation et de l'engagement citoyen comme une des prestations attendues de la fondation (Contrat de prestation 2021-2022 article 4, p.5). Un des objectifs stratégiques de la FASE est également de « renforcer la

Dans le contexte de la Suisse, Armbruster et ses collègues (2016) considèrent l'importance de l'animation socioculturelle dans la promotion de la participation citoyenne des jeunes ainsi que le rôle central des associations encore très présentes dans le pays. L'axe central du métier de l'animation se positionne, selon les auteurs, sur « l'émancipation citoyenne », dans le sens « d'instaurer une place et des espaces de décisions participatifs au sein de la société civile » (p.6). En partant de la situation concrète des individus, sa mission est également de les motiver afin de les associer à un projet et qu'ils puissent participer aux processus décisionnels (p.6). Une des valeurs centrales de l'animation socioculturelle est la participation, qui se décline généralement sous forme associative. Elle promeut des valeurs participatives et collectives, « en s'appuyant sur la prise en compte des ressources et potentialités de chacun » (Armbruster et al., 2016, p.6), et encourage la participation volontaire et démocratique des individus (p.6). Pour Lac (2011), l'animation et le milieu socioculturel sont comme des espaces-temps au sein desquels les jeunes peuvent comprendre les processus de participation et intégrer certains comportements citoyens, qu'ils pourront reproduire en dehors de ces espaces. L'animation encourage aussi la participation collective, l'engagement envers l'autre et le maintien du lien social dans des contextes locaux.

Au regard de ces différents éléments théoriques, deux sous-questions de recherche apparaissent : comment la figure du jeune citoyen est conçue par les acteurs publics œuvrant dans le domaine de la jeunesse au sein de la Ville de Carouge ? Étroitement liée à cette question, quels dispositifs concrets sont mis en place afin d'encourager la participation citoyenne des jeunes ? Il s'agira d'étudier, en lien avec la manière dont les acteurs publics perçoivent le jeune et son rôle à jouer dans la commune, quelles opportunités concrètes de participation citoyenne les acteurs publics offrent à la jeunesse.

Méthodologie

Ce stage m'a permis de mener une étude de terrain, qui m'a immergée dans une situation d'interaction prolongée avec les différents acteurs de la politique de la jeunesse carougeoise durant six mois. Cette immersion sur le terrain m'a permis de produire des connaissances « contextualisées, transversales », qui visent à « rendre compte du point de vue de l'acteur, des

participation et l'engagement citoyen », en contribuant « à l'émergence et au soutien actif aux dispositifs locaux et communaux permettant une participation citoyenne » (p.8).

pratiques usuelles » (Olivier de Sardan, 1995, p.2), en côtoyant les acteurs publics en situation quotidienne. Comme toute étude de terrain, il n'existe pas de procédure formelle à suivre ou à respecter, ce qui m'a conduite à développer des outils pour récolter mes données de la manière la plus pertinente et efficace possible. En effet, j'ai été confrontée à une vaste quantité d'informations et de multiples interactions au fil des semaines, qu'il a fallu recenser, trier, confronter : discussions informelles avec les acteurs, entretiens, séances, observations... J'ai collecté mes données de trois manières différentes : à travers l'observation participante, les entretiens, et la collecte de sources écrites. Dans le cadre de mon stage, j'ai été amenée à observer le travail du responsable du secteur jeunesse de Carouge, ainsi qu'à participer à plusieurs réunions entre lui et d'autres acteurs très divers, observations notées au fur et à mesure dans un journal de bord utilisé comme corpus. J'ai également eu accès à plusieurs sources écrites qui m'ont permis de prendre connaissance des dispositifs et des projets mis en place par le secteur et le réseau avec qui il collabore. Cette étude s'établit majoritairement sur les perceptions des acteurs¹¹, et leur travail se base en grande partie sur une culture orale plutôt que sur des documents écrits et formels. Il était donc nécessaire de faire des entretiens avec certains acteurs afin de recueillir leur discours et de saisir leur perception sur la manière dont ils encouragent la participation citoyenne des jeunes. Ces trois sources ont été complétées par des observations spontanées liées à mon immersion sur le terrain de recherche¹², enregistrées inconsciemment et qui ne sont pas utilisées en tant que telle comme corpus mais qui m'ont permis de me familiariser avec le terrain et de comprendre la culture institutionnelle à Carouge. La nature de l'enquête de terrain m'a amenée à entreprendre un processus itératif, à savoir des allers-retours entre mes données, ma problématique, mon cadre théorique, définis en amont de mon stage.

Durant mon stage, j'ai conduit cinq entretiens. D'abord avec Xavier, responsable d'équipe à la Maison de Quartier de Carouge, et Diego, coordinateur équipe TSHM à Carouge¹³. Dans le cadre de mon stage et de mon sujet de recherche, il est essentiel d'interroger des professionnels représentant ces deux entités car ils constituent des acteurs publics du domaine de la jeunesse essentiels pour la Ville de Carouge, qui travaille de manière étroite avec eux. La convention tripartite établit des objectifs communs entre la ville, les TSHM et la maison

¹¹ Sur les différentes manières de concevoir le jeune citoyen en fonction de chaque acteur, sur le rôle qu'il a à jouer au sein de la commune.

¹² C'est-à-dire des interactions quotidiennes qui ne sont pas en lien avec mon sujet de recherche

¹³ La présentation des structures et des acteurs est détaillée en annexe.

de quartier pour trois ans, au sein desquels des actions spécifiques sont définies pour chaque acteur. Parmi ces objectifs communs, le troisième met en avant la volonté des acteurs de promouvoir et d'encourager la participation des jeunes au sein de plusieurs domaines (Convention tripartite de Carouge, Plan triennal 2023-2026, p.10). Dans le cadre de mon stage, j'ai également été amenée à observer le travail de ces professionnels et à assister à des réunions de réseau. J'ai conduit un entretien avec Valérie, conseillère en insertion professionnelle à Projets Emploi Jeunes, dispositif carougeois d'insertion professionnelle rattaché au secteur jeunesse. L'objectif de ces entretiens était notamment de recueillir le discours de ces acteurs aux profils et missions divers, en contact direct avec les jeunes, pour analyser la manière dont ils appréhendent le rôle de la jeunesse au sein de la Cité. J'ai finalement conduit deux autres entretiens avec François, chef du service des Affaires sociales de Carouge, et avec mon référent de stage, Jérôme Grand, responsable du secteur jeunesse, aîné.e.s et action citoyenne. J'ai mené des entretiens semi-structurés, d'une durée de 45 minutes chacun. L'entretien était enregistré, sur accord des personnes interrogées. Après discussion avec mon maître de stage, nous nous sommes accordés sur le fait qu'il n'était pas pertinent d'anonymiser les personnes interrogées. Elles sont en effet très facilement identifiables par leur position, et dans le cadre d'un mémoire de stage, la ville et la structure dans lesquelles j'effectue mon stage sont déjà connues. Les discours étant influencés par des caractéristiques propres à chaque interlocuteur (Paillé, Muchielli, 2016), il est nécessaire de tenir compte et de mentionner l'intitulé du poste de chaque personne. Sur accord des acteurs interrogés, les prénoms seront donc cités.

Ma position de stagiaire en recherche est délicate. En effet, il est délicat de poser un regard critique sur une structure qui m'a accueillie en tant que stagiaire durant six mois, au sein de laquelle j'ai tissé des liens, notamment de confiance, avec plusieurs collaborateurs que j'ai été amenée à interroger. Cet élément est à prendre en considération lors de mon analyse afin que ma position et l'expérience que j'ai vécue durant mon stage n'influencent pas ma capacité à poser une réflexion critique qui soit la plus neutre possible. Celle-ci peut également fournir des pistes de réflexion pour le secteur jeunesse. De manière plus générale, l'enquête de terrain a ses « propres formes de vigilance méthodologique » (Olivier de Sardan, 1995, p.2) qu'il convient de considérer. Il est d'abord nécessaire de souligner que mes observations ont été collectées et structurées, de manière inconsciente, en fonction de mon objet d'étude, de ma problématique, mais aussi par rapport à des caractéristiques personnelles : ma formation, ma personnalité..., qui peuvent constituer des biais à mon analyse. Tout l'enjeu durant mon stage était de me défaire de mes idées préconçues développées en amont du stage afin de me saisir de la réalité telle qu'elle se présentait à moi, et d'observer des éléments auxquels je ne m'étais

pas préparée. C'est notamment pour cela que, durant le premier mois de stage, je n'ai pas tenté d'analyser mes observations par rapport à ma question de recherche mais de m'ouvrir à d'autres pistes de réflexion. Il est également nécessaire de tenir compte des biais auxquels j'ai pu être confrontée lors des entretiens : les discours de chaque acteur sont influencés par leur position, des traits personnels (formation, relations vis-à-vis de la recherche académique, caractère...), la relation plus ou moins proche que nous avons développée... Il est également possible que les propos des personnes interrogées aient pu être influencés par mon statut de stagiaire de recherche en lien direct avec le responsable du secteur (certaine retenue dans leur discours par exemple). Ainsi, il est nécessaire de ne pas confondre « les propos du répondant sur une réalité et cette réalité elle-même » (Sardan, 1995, p.10). Ces divers biais peuvent être atténués par mes observations, qui compléteront les analyses de discours, ainsi que par la confrontation entre les différents entretiens. Être en stage sur le terrain de recherche est également un avantage car cela m'a permis de faciliter les échanges lors des entretiens. J'avais la possibilité de m'adapter très facilement en fonction de l'emploi du temps de chaque personne afin d'organiser les entretiens, et l'immersion prolongée facilite l'approche et le contact avec les acteurs qui me connaissent, qui connaissent ma position au sein de la structure et mon sujet de recherche de manière générale.

Analyse

I. Une jeunesse valorisée

Les arguments théoriques m'ont d'abord amenée à questionner la manière dont les acteurs publics conçoivent la figure du jeune citoyen. L'enjeu est de définir les figures de la jeunesse aux yeux d'acteurs aux profils très différents, et d'observer comment ces représentations se complètent ou s'éloignent. Durant les entretiens, les conceptions de la jeunesse n'ont pas été explicitement mentionnées ; il s'agira ainsi de saisir, implicitement, les représentations des jeunes entretenues par les répondants à travers leur discours, complétés par les observations de terrain. La principale figure identifiée est celle d'une jeunesse valorisée, discernée à travers trois représentations distinctes du jeune citoyen : le jeune, citoyen représenté, le jeune, citoyen acteur, et le jeune, citoyen ancré dans sa communauté.

A. Le jeune, un citoyen représenté

Le secteur jeunesse a été créé en septembre 2022, en réponse à une volonté politique exprimée par la magistrate d'alors, Madame Anne Hiltbold, « en disant qu'aujourd'hui, les jeunes sont à Carouge mais, comme souvent, les parents pauvres des politiques publiques » (entretien 4, p.2). Pour le chef de service, « les autorités et les administrations ont de la peine à penser la place des jeunes dans la société » (entretien 4, p.2) : alors que la politique de la petite enfance carougeoise était appuyée par le conseil municipal, sur la question de la jeunesse, il y avait le « besoin d'une cohérence et d'une visibilité » (entretien 4, p.2). Un « patchwork » de prestations diverses en direction des jeunes existait mais n'étaient pas inscrites dans une réflexion globale sur les liens entre les différentes entités. Madame Anne Hiltbold a exprimé sa volonté de développer une politique jeunesse plus affirmée et d'améliorer la coordination sur le terrain. Étant elle-même « dans la classe d'âge d'avoir des enfants qui eux-mêmes sont des jeunes ados, puis ensuite jeunes adultes », la situation personnelle de l'ancienne magistrate a également influencé sa compréhension de la jeunesse carougeoise et des offres qui lui sont proposées (entretien 4, p.4). Bien que cette décision semble d'abord motivée par des considérations politiques et des circonstances personnelles de la magistrate d'alors, la création du secteur jeunesse peut être le reflet d'un changement plus large dans la façon dont les pouvoirs publics perçoivent la jeunesse. Le chef de service reconnaît plusieurs vagues qui ont amené les pouvoirs publics à se questionner sur le rôle et la place des jeunes au sein de la Cité. La figure du jeune se séparait entre, d'une part, celle du jeune perçu comme un danger par une partie de la population (entretien 4, p.4) lors d'événements publics ou à cause de leur squat à l'intérieur des tours qui a engendré « un certain nombre de remarques, d'inquiétudes chez les habitants » (entretien 4, p.4), et d'autre part, la figure du jeune comme victime, qui suscite des « inquiétudes liées au risque qu'ils ne trouvent pas leur place en termes de formation » (entretien 4, p.4). Ces remarques et ressentis ont été répercutés au niveau du conseil municipal : à ce moment, les jeunes sont alors « vus à travers les problèmes qu'ils posent quelque part ou qu'ils peuvent poser » (entretien 4, p.4). Dans ce contexte, le chef de service souligne le rôle des « défenseurs des jeunes », constitués d'habitants ou de professionnels comme les TSHM, qui, à travers leurs discours, ont permis de remettre en question la figure d'une jeunesse perçue au travers des problèmes qu'elle pose en rappelant par exemple que « les jeunes c'est la ressource, c'est l'avenir d'une société » (entretien 4, p.4). En changeant de paradigme, ce type de déclaration a permis de mettre en avant une perspective positive et inclusive de la jeunesse. Les « défenseurs de la jeunesse » peuvent avoir un rôle clé afin d'engager un processus plus large de « déconstruction des préjugés » (entretien 4, p.4) et pour questionner la figure du jeune comme

bouc émissaire des problèmes de société en rappelant « que les jeunes ont des droits, sont des citoyens comme les autres » (entretien 4, p.4).

Aujourd'hui, ce travail de déconstruction des aprioris associés aux jeunes se poursuit à travers l'action des professionnels de la jeunesse. Dans la manière dont les acteurs publics définissent leur rôle vis-à-vis des jeunes, la jeunesse apparaît d'abord comme représentée par les acteurs publics à Carouge.

Le responsable du secteur jeunesse parle du « groupe social jeunes », constitué d'individus aux profils hétérogènes traversant une période de transition (entretien 5, p.4). Ce groupe n'est pas établi au sein de la société et s'oppose « à ceux qui possèdent en termes de capital social, culturel, financier » (entretien 5, p.13). L'absence de certains critères d'autonomie que sont le logement ou l'emploi ont des implications sur la manière de considérer la citoyenneté des jeunes. L'un des objectifs du secteur jeunesse est de lutter contre la vision dominante qui place le jeune en dehors de la définition juridique et politique de la citoyenneté, en le valorisant en tant que citoyen à part entière et réussir à « faire comprendre que la jeunesse c'est notre ressource pour le futur » (entretien 5, p.13). Pour Xavier, les différents acteurs de la jeunesse partagent l'objectif de « décontracter le monde adulte sur ses aprioris envers la jeunesse » (entretien 1, p.9) et pour Valérie, une partie essentielle du travail de PEJ consiste à « donner l'image positive des jeunes et de casser l'image des bras cassés, comme on nous a dit parfois. » (entretien 3, p.6). Dans l'idéal, Jérôme aspire à voir un changement de paradigme où le public accepterait « une jeunesse qui dérange comme un potentiel de renouveau et de questionnement par rapport à ce qui existe » (entretien 5, p.13). Ces différents propos soulignent que les « aprioris » et les « clichés » qui sont associés aux jeunes perdurent. Afin de lutter contre ces préjugés, les acteurs interrogés ont recours à différents moyens afin de véhiculer une image positive de la jeunesse, notamment à travers le discours porté vis-à-vis des jeunes auprès des autres, comme l'explique Valérie : « au niveau du discours qu'on tient de nos activités (...), on cherche à promouvoir une image très positive des jeunes plutôt ludique, plutôt fraîche, et permettre à ceux qui auraient des préjugés négatifs de comprendre qu'en fait dans tous les jeunes, il y a vraiment du bon potentiel et qu'il faut le valoriser. » (entretien 3, p.6).

La figure d'une jeunesse représentée est également véhiculée dans la manière dont les acteurs définissent leur rôle vis-à-vis des jeunes. Selon Xavier, le rôle de l'animateur est de porter la voix de la jeunesse « au sein d'arènes où les jeunes ne sont pas » (entretien 1, p.7). En lien avec cette posture de porte-parole de la jeunesse, Diego considère également son rôle comme celui d'un « médiateur », d'un « facilitateur » auprès des adultes, ayant pour objectif d'« apaiser » les relations entre les jeunes et les adultes (entretien 2, p.5). Il déclare : « Des fois

ils (les jeunes) arrivent, ils disent que c'est impossible, qu'ils (les acteurs en charge de répondre aux demandes jeunes) vont refuser. Je suis là " mais non, pose la question, t'as le droit de déposer des demandes, mais tant que tu ne demandes pas et tu restes derrière ton cliché, c'est impossible d'agir", du coup c'est plutôt de rapprocher et de dire " c'est possible " ». Ici, il s'agit plutôt d'encourager les jeunes à exprimer leur propre voix, à défendre leurs « droits », et de les empêcher de s'enfermer dans leurs préjugés envers les adultes en les encourageant à communiquer.

Enfin, les différents acteurs ont à cœur de représenter les intérêts « du groupe social jeunes » en valorisant ses besoins et ses demandes : « en fonction des demandes (...) c'est être attentif aux besoins de la jeunesse et après c'est d'enclencher les dispositifs. » (Diego, entretien 2, p.2), « Projets Emploi Jeunes s'est toujours adapté aux besoins, au fur et à mesure qu'ils étaient perçus par les conseillères en insertion » (Valérie, entretien 3, p.5). La MQC est également attentive aux besoins des jeunes dans sa manière de fonctionner, en étant par exemple à leur disposition pour les accompagner dans la réalisation d'un projet qu'ils souhaiteraient mener (Xavier, entretien 1, p.4). Le secteur jeunesse a démontré être attentif aux besoins des jeunes de la commune en faisant appel à un mandataire externe afin de produire une étude sur les besoins et les attentes des jeunes carougeois âgés de 12 à 25 ans¹⁴, qui s'avère être utile pour imaginer et défendre des projets pour les jeunes.

Le manque de confiance des adultes envers les jeunes est l'une des raisons qui explique la nécessité de représenter la jeunesse. C'est sur ce point, entre autres, à savoir améliorer la confiance du « monde adulte » envers les jeunes que les TSHM, la MQC et le secteur jeunesse se rejoignent (entretien 1, p.8). Selon Xavier, la manière de concevoir la jeunesse et ce manque de confiance sont notamment liés à une incohérence du monde adulte (entretien 1, p.8) dans plusieurs domaines où les jeunes sont peu représentés, notamment au niveau politique (entretien 1, p.7). Pour lutter contre les stigmates associés aux jeunes, un des moyens apparaît comme la mise en lien entre les jeunes et les adultes afin de construire, petit à petit, une relation de confiance qui favoriserait l'autonomie d'action des jeunes (entretien 1, p.8). Cette relation de confiance constitue une composante essentielle de la collaboration entre les TSHM, PEJ et les jeunes afin qu'ils puissent parler librement de leurs difficultés scolaires, de vie, de leurs peurs, autant d'éléments à considérer afin de les orienter et de les accompagner au mieux dans leurs

¹⁴ Cette étude a pour objectif de faire un état des lieux des services mis à disposition pour les 12-25 ans, avec un focus sur les 12-15 ans, et d'identifier les leviers pour favoriser la mobilisation citoyenne des jeunes. Elle met en lumière les besoins et les désirs des jeunes concernant l'offre sportive et culturelle à Carouge, souligne les manques et propose des améliorations pensées à partir des retours des jeunes interrogés.

démarches. La confiance est aussi primordiale dans la collaboration entre Jérôme et les jeunes porteurs de projets.

Cette figure d'une jeunesse représentée reflète, de manière générale, la dualité de la figure du jeune : à la fois comme ressource, porteuse de potentialités et de compétences à valoriser aux yeux de ces acteurs, et comme « problème » aux yeux d'autres acteurs et du public. Cette représentation duale de la jeunesse peut être un défi, au sein de l'administration publique, dans l'accompagnement des jeunes porteurs de projets et dans la concrétisation de leurs idées. La politique jeunesse doit parfois tordre les cadres d'une administration normée qui ne coïncide pas toujours avec la manière dont les jeunes fonctionnent. Une prise de risque est à prendre pour soutenir des expérimentations incertaines et parfois « dangereuses » initiées par des jeunes qui n'ont pas forcément les codes et les connaissances liés au fonctionnement de l'administration publique (entretien 5, p.10-11). Le fait de représenter positivement la jeunesse auprès du public et au sein de l'administration peut constituer une précondition à la participation citoyenne : en valorisant la jeunesse auprès des autres, les acteurs publics peuvent impacter les opportunités de participation accessibles aux jeunes au sein de la Cité. Cependant, la frontière entre « représentation » et « paternalisme » est fine. La représentation des jeunes peut entraîner une certaine forme de contrôle de leurs actions dans le but de les protéger, d'embellir leur image, ce qui peut restreindre leur autonomie et entraver leur capacité à prendre des risques et à expérimenter. Elle peut également véhiculer l'image du jeune comme un citoyen en devenir qui doit être guidé, dépendant de l'action des adultes afin d'être reconnu. Cette vision est néanmoins atténuée par l'importance accordée à l'action et à l'expérimentation des jeunes dans la manière de considérer leur participation.

B. Le jeune, citoyen acteur

L'action des jeunes constitue une composante essentielle de la participation citoyenne partagée par les acteurs interrogés. Pour Valérie, la question citoyenne est avant tout liée au fait d'agir au sein de la société : « la question citoyenne, c'est-à-dire au sens vraiment premier de quelqu'un qui appartient à une communauté et qui est engagé dans cette communauté, et qui, d'une manière ou d'une autre y participe à la bonne marche (...) » (entretien 3, p.2). Le projet institutionnel de la MQC (2018) définit la participation comme l'une de ses valeurs centrales et se manifeste « dans une démarche de démocratie participative. Celle-ci favorise l'implication volontaire des habitant-e-s, la citoyenneté et l'engagement associatif » (p.4). Cette idée, selon

laquelle la participation doit d'abord être une volonté individuelle est également partagée par Jérôme, qui s'oppose aux discours moralisants des adultes qui imposent aux jeunes de participer (entretien 5, p.3). Selon lui, la participation est un droit individuel qui peut être exercé ou non. Si l'exercice de ce droit est volontaire, il faut pouvoir donner aux jeunes les « moyens d'agir sur leur environnement collectif » et « égaliser les possibilités de le faire pour tout le monde » (entretien 5, p.3). Ces différentes manières de considérer la participation des jeunes mettent en avant la dimension individuelle de la participation, comprise comme l'action volontaire de chaque jeune, déterminée par ses propres capacités et ressources. Au sein de chaque structure, l'action des jeunes se manifeste à différents niveaux.

Le jeune est d'abord acteur de ses propres choix. Il a la liberté d'entrer contact avec les dispositifs d'insertion existants tels que PEJ, les TSHM ou les structures d'animation comme la MQC, qui reposent sur le principe de libre-adhésion qui guide et cadre l'intervention des professionnels : libre-adhésion aux cours de PEJ, accueil libre des enfants à la MQC qui les rend acteurs de leur aller et venue (entretien 1, p. 3-4). A la MQC, être acteur de ses choix débute dès l'enfance, à l'accueil des Moraines, qui s'adresse aux enfants à partir de quatre ans. L'enfant « fait des choix, ensuite il devient acteur de son accueil », à un niveau bas : « c'est le départ quoi, c'est "tu choisis un brico ou un goûter" » (entretien 1, p.3). Au sein de cet espace-temps, les enfants sont initiés à la prise d'autonomie et peuvent être acteurs de leurs activités. Xavier mentionne par exemple des projets imaginés entièrement par les enfants comme la construction d'un train de fantôme et la mise en place d'une discothèque à l'étage de la MQC, réalisés en groupe (entretien 1, p.4). Ces exemples mettent en avant l'idée d'une implication active des enfants dans des actions engageantes vis-à-vis des autres, qui contribuent à les responsabiliser envers le groupe. Cette dimension est également décrite par Diego lorsqu'il mentionne un projet de solidarité effectué par un groupe de jeunes accompagné par les TSHM¹⁵. Ce type de projet permet de mettre en lien les jeunes et une association locale autour d'un projet commun, engageant les jeunes dans un projet vis-à-vis des autres, permettant de « faire des actions qui font sens » (entretien 2, p.6).

En étant acteurs de leurs choix à travers une participation active, les jeunes sont également acteurs de leur apprentissage en matière de participation. Lorsque Diego me donne l'exemple de projets mis en place par des jeunes, l'objectif qui sous-tend cet accompagnement « c'est un peu l'apprentissage de « comment on crée des projets ensemble », pour avoir plus

¹⁵ Entre 2018 et 2020, l'équipe TSHM Carouge a initié un projet d'entraide avec le concours d'UrbaMonde et UrbaSen (entretien 2, p.6). Les jeunes ont soutenu une opération menée dans la banlieue de Dakar, en participant à la recherche de fonds pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers de Pikine.

d'autonomie. » (entretien 2, p.1). La participation prend la forme de l'expérimentation, encouragée par PEJ, la MQC, les TSHM et le secteur jeunesse. Cette expérimentation est accompagnée, et l'idée est aussi de « les ramener au principe de réalité » (entretien 2, p.7). L'expérimentation des jeunes est valorisée par Jérôme comme un moyen de leur laisser inventer des choses, de prendre en main leur propre développement et d'être actif, à leur manière, au sein de la société (entretien 5, p.14). Il souligne l'importance des tiers-lieux comme moyens de matérialiser et de concrétiser l'action des jeunes, des lieux au sein desquels « des choses peuvent s'inventer, faner » (entretien 5, p.2-3), ce qui manque encore à Carouge. Pour Valérie, PEJ doit permettre aux jeunes de « vraiment faire le plus d'expériences positives possibles, et d'essayer de trouver le positif dans toute expérience, sans faire du super bisounours » (entretien 3, p.7). A la MQC, le secteur ados permet aux jeunes de « proposer des activités et d'être acteurs de leurs activités » (entretien 1, p.4). De manière générale, ces différents espaces ont pour fonction de faire vivre des expériences positives de participation aux jeunes par des conditions qui encouragent une expérimentation encadrée : « accompagnement » (entretien 2, p.7 ; entretien 3, p.7 ; entretien 1, p.6), « soutien » (entretien 1, p.9), dans une démarche pédagogique (entretien 1, p.9), d'apprentissage (entretien 2, p.1).

En considérant les jeunes comme acteurs de leur apprentissage, de leur expérimentation et acteurs de leurs choix, nous pourrions considérer que la participation citoyenne des jeunes s'auto-définit. En fonction des différents espaces, les actions des jeunes sont plus ou moins influencées par les adultes, qui ont à cœur de développer leur autonomie en favorisant le principe du « faire avec » et non pas « à la place de » (entretien 2, p.4, entretien 1, p.4). Au sein des structures, la participation des jeunes ne peut pas être qualifiée d'autogérée car elle est accompagnée par les professionnels, mais la créativité de chaque jeune est valorisée. Au niveau de l'administration, l'expérimentation des jeunes est limitée, leur action étant contrainte par des normes administratives et par un cadre légal. Pour le chef de service, celle-ci se doit tout de même de jouer le rôle de facilitatrice vis-à-vis des jeunes en ayant une « vraie écoute », « la volonté de se mettre au service de » afin de faciliter la mise en action des jeunes en leur donnant des moyens d'agir (entretien 4, p.8). L'administration se doit également de transmettre aux jeunes un certain nombre de principes de réalité, d'être « extrêmement explicite » sur les raisons pour lesquelles un projet se verrait refuser afin que les « jeunes en apprennent quelque chose, ne ressentent pas simplement un ressenti du type "ouais on demande à participer mais en fait ça marche jamais", mais de comprendre les contraintes » (entretien 4, p.8). Ces contraintes et ces normes posées par l'administration peuvent constituer un obstacle à la spontanéité et à la

flexibilité de l'action des jeunes, bien qu'elles apparaissent légitimes afin d'offrir un cadre d'action réglementaire aux jeunes qui souhaitent monter des projets dans la commune.

De manière générale, la mise en action des jeunes permet de les valoriser en mettant en avant leurs compétences auprès des autres, et vis-à-vis d'eux-mêmes. Les jeunes peuvent agir directement sur leur propre représentation en étant acteur de leur image. Leur participation ne se confine pas au sein d'espaces informels, mais s'exprime aussi sur l'espace public afin que le public se dise « "c'est bien d'avoir notre jeunesse qui s'implique pour notre société" » (entretien 2, p.1). A PEJ, les mises en activité, missions données à l'interne de la commune à un petit groupe ou à des jeunes « vont tout de suite permettre au jeune de montrer ce qu'il sait faire. » (entretien 3, p.4). L'objectif est de constituer des groupes aux profils variés afin de donner l'image « de jeunes formidables, pour que se dise à l'interne, "ah mais les jeunes de projets emploi jeunes c'est quand même des supers jeunes quoi". » (entretien 3, p.4). Cette volonté de rendre visible la jeunesse suppose que ce « groupe social » est invisibilisé au sein de l'espace public, nourrissant les stéréotypes et les préjugés de cette population « marginalisée ». La question de l'usage de l'espace public par les jeunes constitue un enjeu important dans les discussions des différents services de la ville, où le service des affaires sociales joue un rôle clé afin de défendre des espaces dans lesquels les jeunes peuvent se retrouver (entretien 1, p.8). La jeunesse peut être perçue comme posant problème dans certains espaces et comme un « facteur à risques » : aux Tours de Carouge avec du littering, aux Auréats et à la Tambourine où un « problème global d'incivilité » peut conduire à percevoir les rassemblements des jeunes comme « accroissant le sentiment d'insécurité » (PV de la coordination jeunesse, 2022, p.4). A Carouge, certains jeunes, regroupés au sein de l'association La Ruche¹⁶, agissent directement sur la « régulation » de l'espace public, initiative soutenue et défendue par le secteur jeunesse, pilote du suivi de cette association. L'ambition de l'association est d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier, que les jeunes de la ruche qualifiaient de « western ».

La possibilité d'être acteur de ses choix, acteur de son apprentissage et de ce fait, acteur de sa participation permet aux jeunes d'acquérir des compétences : autonomie individuelle, capacité à prendre des décisions, recherche de compromis, ils apprennent « à discuter, à négocier » (entretien 1, p.3), ils développent leur conscience critique, leur estime de soi... Les

¹⁶ La Ruche, créée en 2020 par des jeunes du quartier de la Tambourine, a permis de mettre en place une buvette au centre du quartier afin d'offrir aux habitants un lieu pour se rassembler, un espace destiné à promouvoir la mixité sociale et intergénérationnelle.

jeunes apprennent et utilisent leur potentiel créatif afin d'imaginer des projets, expérimentent, échouent, réussissent. Au sein de ces espaces-temps, la participation s'apprend, à plusieurs niveaux et en fonction des ressources de chacun. Les acteurs identifient plusieurs obstacles à la participation des jeunes tels que l'entourage (entretien 2, p.4, entretien 3, p.7), les ressources matérielles, économiques (entretien 1, p.6 ; entretien 2, p.6 ; entretien 3, p.3), la santé psychique (entretien 3, p.3, entretien 2, p.5), le capital culturel (entretien 2, p.1), les stéréotypes qui leur sont associés (entretien 2, p.5). L'action des jeunes est ainsi conditionnée par des facteurs individuels et la participation se travaille différemment en fonction des profils. La situation de transition dans laquelle s'inscrivent les jeunes peut constituer un frein à leur participation, où « la question du quotidien », des « études », « prennent le pas sur tout le reste » (entretien 4, p.5). La politique jeunesse carougeoise comprend une dimension individuelle importante en travaillant sur les situations de vulnérabilité avec PEJ et les TSHM. En centrant leur mission sur l'insertion et en utilisant la mise en action des jeunes comme outil, les acteurs publics cherchent à donner les ressources nécessaires aux jeunes pour qu'ils puissent répondre à leurs propres problématiques et agir sur leur environnement. Dans ce sens, ils peuvent constituer des relais au contexte individuel des jeunes en les aidant à développer des compétences essentielles à leur autonomisation et à leur émancipation afin de les encourager à devenir acteur de leur propre changement. En laissant aux jeunes la possibilité d'être acteurs de leurs choix, les acteurs publics reconnaissent les capacités des jeunes. La mise en action des jeunes, en valorisant leurs compétences auprès des autres et en renforçant leur estime de soi, leur donne l'opportunité d'être acteur de leur image et de leur propre représentation. En favorisant l'action individuelle des jeunes et en encourageant leur autonomisation, le risque peut être de favoriser une citoyenneté centrée sur l'individu, sur ses intérêts personnels, qui vise uniquement à développer ses propres ressources. Cela peut entraîner un affaiblissement du sens de la communauté et des liens sociaux. Cependant, les acteurs publics interrogés encouragent également une dimension collective de la participation des jeunes en définissant l'ancrage à la communauté comme une condition et un moyen à la participation citoyenne.

C. Le jeune, un citoyen ancré dans sa communauté

Dans la manière de concevoir la jeunesse, Valérie ne considère pas les jeunes comme en « rupture », mais parle de jeunes « en transition, ou en recherche » (entretien 3, p.2). Elle utilise cette expression car selon elle, les jeunes « sont affiliés à quelque chose » (entretien 3, p.2), et reconnaît les espaces plus informels auxquels les jeunes peuvent être attachés, « même si c'est

un groupe de copains, mais pas forcément à ce que le monde attend d'eux en termes d'affiliation » (entretien 3, p.2). Elle poursuit en insistant sur le fait que « dans notre vision systémique mais large de l'insertion professionnelle, il y a toujours eu l'idée de travailler avec l'affiliation, les jeunes sont toujours affiliés à quelque chose quelque part, en cours ou provisoirement » (entretien 3, p.1). Dans la manière de considérer la citoyenneté, qui selon elle se rattache « au sens vraiment premier de quelqu'un qui appartient à une communauté » (entretien 3, p.2), Valérie met en avant le sentiment d'appartenance à la communauté locale comme soutien à la participation. Selon elle, le fait d'« être connecté à la commune », de « découvrir ce qu'est une commune » permet de se « sentir citoyen concerné » (entretien 3, p.2). Le sentiment d'appartenance et l'ancrage facilitent ensuite le passage à l'action au sein de la communauté à laquelle on est affilié (entretien 3, p.2). Jérôme définit la politique jeunesse comme communautaire, ce qui implique une politique qui met l'accent sur des actions participatives, la responsabilisation, les liens de proximité et les intérêts du « groupe jeunes ». La participation collective au sein de la communauté constitue un moyen, pour les acteurs publics, de valoriser les jeunes : par exemple, le festival de musique Les Murs du Son, entièrement organisé par les jeunes (entretien 1, p.1 ; entretien 2, p.6), les mises en activités de PEJ qui permettent de faire lien entre les jeunes, les différents services publics, et la commune, ou encore le soutien aux associations de jeunes comme la Ruche qui peuvent constituer de réels partenaires pour la Ville de Carouge dans le but de régler directement sur le terrain certaines problématiques d'intérêt public. La participation des jeunes est surtout liée à des dispositifs et des projets qui impliquent une participation collective. Elle n'est pas un acte isolé, mais elle s'exerce de manière commune, en lien avec le groupe : Diego parle de « sphère d'action collective » (entretien 2, p.2), de « dynamiques collectives » qui permettent de créer des actions qui « font sens » et de ce fait, qui « font citoyenneté » (entretien 2, p.6). Xavier donne des exemples de « projets groupés » (entretien 1, p.4), parle de « groupes de jeunes qui s'auto-organisent » (entretien 1, p.9). Valérie mentionne certains dispositifs qui se font « en groupe pour que se crée du lien, et puis avec des moments collectifs pour justement renforcer ce côté groupe » (entretien 3, p.3). Selon elle, l'engagement citoyen est avant tout un engagement vers l'autre (entretien 3, p.3). Le chef de service parle de « capacité de penser collectif », (entretien 4, p.6), du « vivre ensemble collectif » (entretien 4, p.6) pour qualifier la participation citoyenne. L'affiliation à la communauté, l'ancrage et les liens sociaux apparaissent comme des moyens à la participation citoyenne, comme des outils afin de créer des dynamiques pour favoriser l'engagement des jeunes. Les résultats de l'étude sur les besoins et les désirs des jeunes carougeois âgés de 12 à 25 ans mentionnée précédemment soulignent d'ailleurs que

l'une des raisons pour lesquelles les jeunes s'engagent dans des projets d'intérêt public est la perspective de travailler avec leurs amis. Ils sont également plus attirés par les micro-engagements, avec des résultats rapides à l'échelle de leur quartier afin d'exercer une influence sur leur environnement immédiat.

Au-delà d'être un outil à la participation, l'ancrage au sein de la communauté constitue également une fin en soi pour l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. Pour les acteurs interrogés, elle peut également constituer une condition à la participation. Lorsque je demande à Valérie quel est le lien entre la participation au marché du travail et la participation à la vie de la Cité, elle me répond : « Le premier lien c'est les impôts. Et le pouvoir économique, la capacité de pouvoir acheter des choses et de participer à l'économie » (entretien 3, p.3). La participation au marché du travail permet d'ancrer le citoyen dans sa société d'appartenance, ici, au sein d'une société consumériste dans laquelle la « capacité de pouvoir acheter des choses » permet de participer à la vie de la Cité, défini comme la « participation au pouvoir économique ». Elle considère également le statut professionnel comme marqueur du statut personnel dans notre société actuelle, qui permet de se situer au sein de la société (entretien 3, p.3). Cette idée s'exprime aussi dans le discours de certains jeunes de PEJ : « il y a l'idée que sans travail on n'est rien (...) que le travail est une valeur, est une valeur pour soi-même et qu'on compte plus si on travaille que si on ne travaille pas. » (entretien 3, p.4). L'insertion professionnelle constitue une fin en soi permettant de rattacher le citoyen à sa communauté, de développer son sentiment d'appartenance à la société. Pour Valérie, l'insertion professionnelle constitue à la fois un support à la participation citoyenne afin de créer du lien entre les jeunes et entre les jeunes et la commune, avec l'idée, derrière cela, « de justement pouvoir se sentir affiliés » (entretien 3, p.3), mais aussi une condition à la participation, « car l'engagement vers l'autre et à l'altruisme il passe par être suffisamment bien avec soi-même. Il faut déjà avoir sécurisé et stabilisé sa propre manière d'être au monde. » (entretien 3, p.3). En favorisant le développement de liens sociaux, l'insertion sociale permet également de créer un environnement propice à l'affiliation des jeunes à leur communauté, avec pour objectif de créer du lien avec le groupe et « de créer des moments où les jeunes s'inter-connaissent » (entretien 2, p.6). L'insertion sociale apparaît comme une condition préalable à la participation citoyenne en favorisant le sentiment d'appartenance à la communauté et l'ancrage, nécessaires à l'engagement compris comme une participation tournée vers la communauté. Alors que la participation citoyenne des jeunes est comprise ici comme une participation tournée vers la communauté, encore faut-il que celle-ci offre des opportunités de participation et reconnaisse les jeunes comme citoyens. Le chef de service s'interroge sur la capacité de la société actuelle

et future à offrir aux jeunes ces espaces de participation. Dans une société vieillissante, les besoins des jeunes seront-ils représentés ou va-t-on « regarder la société de plus en plus sur les besoins des personnes les plus âgées » ? (entretien 4, p.6). Et aujourd'hui « quelles sont les aspirations des jeunes ? Et si on veut pas toujours parler au sujet d'eux, c'est eux qui devraient pouvoir dire leurs aspirations. Et la société est-elle prête à les entendre ? » (entretien 4, p.6). Afin d'encourager la participation des jeunes, la société actuelle et future ainsi que les adultes qui la composent doivent se réinterroger sur leur manière de concevoir la jeunesse, de ne pas « enfermer, catégoriser, stigmatiser les jeunes » (entretien 4, p.12). Les problèmes que peuvent poser les jeunes doivent aussi servir de base de réflexion pour la société afin de réinterroger sa manière de vivre car les « les jeunes renvoient toujours un miroir formidable à la société, et c'est ça qui fait qu'aussi, pour certains adultes, ils le vivent de manière très violente » (entretien 4, p.13). Au lieu d'enfermer les jeunes dans des stigmates et de les associer directement aux problèmes que peut rencontrer la société en les désignant comme « boucs émissaires », la société doit s'interroger, car « elle produit ses propres enfants » (entretien 4, p.14). Le rôle des acteurs publics agissant dans le domaine de la jeunesse est également, pour le chef de service, d'être en mesure de « renouveler (leurs) schémas, (leurs) façons de voir les choses », afin qu'il n'y ait pas « une forme de décalage qui s'installe avec des savoirs qui sont assez obsolètes... » (entretien 4, p.11).

Au regard de ces trois grandes figures de la jeunesse identifiées dans le discours des acteurs publics, l'objectif est maintenant d'étudier plus en détail les dispositifs mis en place afin de favoriser la participation citoyenne des jeunes, liés aux diverses conceptions du jeune citoyen entretenues par les acteurs interrogés.

II. Les dispositifs mis en place pour encourager la participation citoyenne des jeunes

La nature des dispositifs mis en place à Carouge est influencée par deux principaux facteurs. D'abord, par des volontés politiques exprimées par les magistrats, aux idées politiques et aux sensibilités différentes. Le rôle de Jérôme n'est pas tant de penser une politique jeunesse idéale, mais de faire le lien entre le terrain et la volonté politique légitime de définir une politique jeunesse (entretien 5, p.2). Le deuxième facteur est le manque de disponibilité de Jérôme (entretien 5, p.9), qui travaille sur la politique jeunesse, aîné.e.s et la politique de participation, en collaborant avec des acteurs aux missions précises. Ce manque de moyens d'action limite le développement de projets conséquents qui demanderaient un temps de travail supplémentaire.

Comme nous le verrons, il est complexe de catégoriser chaque dispositif car leurs fonctions se chevauchent : l'action des jeunes peut permettre de les rattacher à leur communauté et de manière générale, ces dispositifs ont tous vocation à valoriser les jeunes.

A. Les dispositifs destinés à représenter la jeunesse

Durant mon stage, j'ai eu l'opportunité de suivre les réflexions du secteur de la jeunesse concernant le vaste processus d'urbanisation qui attend Carouge dans les prochaines années, et de manière plus globale, le canton de Genève.¹⁷ Pour Jérôme et François, ce contexte de mutation constitue une opportunité pour inclure les jeunes et les représenter dans les nouveaux chantiers destinés à penser le territoire de demain (entretien 4, p.12, entretien 5, p.9). C'est aussi l'occasion de penser de nouveaux lieux, de nouveaux dispositifs et d'expérimenter des choses nouvelles. Cependant, ces possibilités dépendront tout de même du contexte économique et des offres d'accès à la participation proposées aux jeunes (entretien 4, p.12).

Par définition, la politique jeunesse carougeoise est communautaire, ce qui signifie notamment que les acteurs publics ont à cœur de veiller à l'inclusivité des démarches entreprises afin que tous les jeunes puissent être représentés. Dans le contexte de mutation, plusieurs dispositifs sont ainsi pensés pour les jeunes, et destinés à fonctionner avec les jeunes, voire par les jeunes. Les dispositifs inclusifs et pertinents sont valorisés par rapport à des dispositifs connus, tels que les conseils de jeunes dont on sait que les participants ont des ressources et des compétences que d'autres jeunes n'ont pas. Dans le contexte de développement urbain, la Ville de Carouge a mis en place une cellule participation réunissant le SAS et le service de l'urbanisme afin de fournir un cadre à l'ensemble des démarches participatives menées au sein de l'administration. Depuis 2023, cette cellule est en contact étroit avec le Forum Grosselin¹⁸, forum citoyen indépendant qui a reçu le soutien du Canton de Genève et de la Ville de Carouge qui souhaitent favoriser une démarche participative pour accompagner la mutation du quartier Grosselin. Dans ce cadre, le secteur jeunesse participe à

¹⁷ Dans les prochains mois, la nouvelle cité Léopard sera constituée de 247 logements locatifs et prévoit l'arrivée d'à peu près 500 habitants. Le projet PAV, terrains industriels situés dans le périmètre Praille, Acacias, Vernets, sur les territoires des Villes de Genève, Lancy et Carouge représente quant à lui une opportunité de développement unique et constitue l'un des plus grands projets de renouvellement urbain de l'Europe, qui occupe une place importante dans les discussions des services publics.

¹⁸ L'objectif de ce forum est notamment de faire participer le plus grand nombre au processus de transformation du périmètre PAV Grosselin, et être force de proposition pour la création d'un quartier durable. L'objectif est également que les participants au forum contribuent à la réflexion et à l'émergence d'un quartier participatif à travers des débats, des mises en œuvre de projets et des actions d'information, le but étant d'intégrer les propositions et les ambitions du forum dans le projet urbain officiel.

plusieurs séances avec le forum, afin d'inclure les populations les plus en retrait, dont les jeunes, au sein des démarches participatives citoyennes. L'objectif du secteur est de mettre l'accent sur les jeunes, de leur faire une place dans les préoccupations et d'amener à une réflexion autour de l'anticipation de leurs besoins au sein du quartier afin d'y répondre. En effet, les enjeux sur la jeunesse ont été limités dans les discussions des cinq dernières années au sein du forum Grosselin, et le forum ouvert qui s'est tenu le 4 novembre dernier n'a attiré que très peu de jeunes. Pour le moment, les premiers objectifs dans le cadre de ce projet sont donc d'ouvrir des portes sur les enjeux liés aux besoins de la jeunesse afin qu'ils soient considérés dans les préoccupations du forum et de porter la voix des jeunes au sein d'espaces participatifs où ils ne sont pas présents.

Dans le contexte du PAV, un autre dispositif est également pensé afin d'offrir aux jeunes un espace temporaire qui leur soit destiné. Ce dispositif constitue un des premiers projets intercommunaux entre la Ville de Genève, Lancy et Carouge, au sein du PAV, dont l'objectif est d'être pensé pour, par et avec les jeunes. Ce projet novateur reconnaît les jeunes en tant qu'acteurs du futur quartier et se veut être un lieu d'expérimentation au sein duquel des offres d'animation pensées à partir des besoins des jeunes seront proposées. L'objectif est aussi de développer le tissu associatif des jeunes et de renforcer une identité commune¹⁹. La jeunesse apparaît ainsi représentée au sein des préoccupations politiques, qui tiennent compte de leurs besoins actuels et se saisissent des opportunités futures offertes par un contexte en transition pour y répondre.

Les acteurs publics disposent déjà de dispositifs permettant de véhiculer une représentation positive des jeunes. Au sein de PEJ, les mises en activités permettent de valoriser les compétences des jeunes auprès des autres services. Les jeunes peuvent effectuer une mise sous pli, gérer l'accueil lors d'une manifestation communale... et donnent le plus souvent une bonne image de la Ville de Carouge. Les stages permettent également à certains jeunes de mettre en pratique leurs compétences et d'avoir une première expérience dans le monde du travail. Le projet Agospace des Tours à Carouge a permis à quelques jeunes en stage de participer à la construction de ce lieu. Lors de son inauguration, ils ont été mentionnés et mis en avant par le conseiller administratif, contribuant à valoriser leur image et leurs compétences auprès du public (entretien 3, p.5). Les cours « de réconciliation scolaire et de préparation à la formation » (entretien 3, p.4) sont aussi un dispositif de PEJ et permettent aux jeunes « de

¹⁹ Pensé à court terme, il pourra être transposable sur d'autres lieux au sein du PAV s'il s'avère être une réussite.

montrer ce qu’(ils) savent faire, d’inverser le discours souvent véhiculé qu’ils ne savent pas ou pas assez » (entretien 3, p.4).

Comme nous l’avons mentionné, visibiliser le travail des jeunes sur l’espace public constitue pour Diego un outil afin de valoriser la jeunesse et contrer les stéréotypes qui leur sont associés. Plusieurs dispositifs sont mentionnés dans le discours du TSHM afin de rendre visible la participation des jeunes : « On a les Murs du Son, du coup avec les locaux pour faire de la musique, c’est plutôt la dimension culturelle, ou les intégrer dans nos autres dispositifs afin de valoriser notre jeunesse, de la montrer vis-à-vis du public comme Tours de plage » (entretien 2, p.1). Certains dispositifs utilisés par les TSHM, comme des repas organisés le vendredi (entretien 2, p.2) sont également des moyens pour recueillir les demandes des jeunes et les valoriser en actionnant, en créant des dispositifs afin de répondre à leurs besoins. Pour Diego, la représentation des besoins des jeunes est également un enjeu à part entière dans le contexte d’urbanisation croissant de la ville de Carouge, qui offre des opportunités pour intégrer davantage les jeunes : lorsqu’il m’explique les missions définies par la convention tripartite et les liens entre la Ville de Carouge et les TSHM, il déclare « il y a par exemple la dimension d’agir sur les préconisations des futurs quartiers. Du coup sur les nouvelles urbanisations par exemple, il y a le nouveau quartier Grosselin, donc comment intégrer les besoins de la jeunesse là-dedans » (entretien 2, p.3).

B. Des dispositifs pour encourager l’action des jeunes

Plusieurs dispositifs permettent d’encourager la participation des jeunes à différents niveaux et au sein de divers espaces. Dans l’idéal, le responsable du secteur jeunesse souhaiterait qu’un conseil de jeunes puisse être co-décisionnaire avec le conseil administratif sur des questions qui concernent la jeunesse. Toujours dans l’idée de développer des dispositifs qui incluent un maximum de jeunes aux profils différents, ce type d’institution n’a pas été mis en place. En partant de l’idée selon laquelle des dispositifs qui favoriseraient un niveau d’action co-décisif avec les pouvoirs publics excluraient une partie des jeunes qui n’ont ni les ressources ni les compétences pour s’engager dans de telles démarches, les dispositifs développés par le secteur sont surtout consultatifs et non-contraignants. L’un d’eux s’intitule « Place aux Jeunes ». Il s’agit d’un appel à projets qui s’adresse aux jeunes carougeois et carougeoises, âgés

de 12 à 25 ans²⁰. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche pensée pour les jeunes, et encourage la participation et l'engagement de la jeunesse au sein de projets censés avoir un impact à l'échelle locale, ce qui, pour le chef de service, constitue une « ouverture historique par rapport à cette population » (entretien 4, p.7). Ce projet, au-delà de reconnaître la capacité d'action des jeunes et leur potentiel créatif, engage les jeunes dans un processus précis de réflexion citoyenne : identification des besoins de leur quartier, penser des moyens réalistes pour y répondre, collaboration avec les acteurs publics pour mener à bien le projet. Le degré d'influence des jeunes au sein de ce dispositif se limite à la co-production de leurs initiatives avec les acteurs publics : les jeunes sont accompagnés par les acteurs afin de soumettre leur proposition finale au jury composé de représentants de l'administration et de la FASE. Les finalités perçues sont multiples : rendre les jeunes acteurs de leur projet, leur donner des opportunités de participation à la vie de la Cité, mais aussi rendre les ressources disponibles de la Ville, qu'elles soient financières, humaines ou matérielles, accessibles à ceux qui n'en bénéficient pas forcément. Ce dispositif, qui permet de financer des projets sans trop de lourdeur administrative, donne également la tonalité de la direction que veut adopter la politique jeunesse carougeoise, à savoir promouvoir la participation des jeunes et leur fournir les ressources nécessaires pour agir sur leur environnement proche. Bien que ce dispositif se veut accessible à tous les jeunes et doit permettre de démocratiser les ressources de la Ville, la communication peu efficace mise en place autour du projet ne permet pas d'attirer les jeunes qui se trouvent en dehors du réseau d'acteurs existant à Carouge. Pour le moment, les seuls projets proposés émanent d'associations de jeunes carougeois, déjà suivies de près par le réseau d'acteurs telles que l'Enclume²¹, qui possèdent déjà des clés de la participation.

Au niveau du secteur, le projet intercommunal destiné à offrir aux jeunes un espace temporaire illustre également la volonté du secteur jeunesse d'encourager l'action des jeunes. Ce dispositif intercommunal souhaite expérimenter un mode de gestion participatif, une sorte d'autogestion qui s'appuierait sur une logique d'entente entre les jeunes et les associations de jeunes qui occupent l'espace. Cette décision illustre une certaine confiance des acteurs publics et politiques, qui ont appuyé ce projet, envers les jeunes, et une reconnaissance de leur capacité à gérer un lieu de façon presque autonome. Il permet également de proposer aux jeunes un cadre d'action et d'engagement non-contraignant, où il leur suffit de consentir à quelques règles de

²⁰ Les jeunes peuvent proposer un projet, de manière individuelle ou au nom d'une association qui peut être financé jusqu'à hauteur de 5000 francs. Les projets peuvent être de nature culturelle, sociale ou sportive, destinés à améliorer la qualité de vie de la jeunesse carougeoise.

²¹ Collectif de musiciens qui bénéficient des locaux de musique des TSHM et de la MQC.

base. Ce type de dispositif qui privilégie des modes d'action flexibles se retrouve également dans les salles de sport mises à disposition par les TSHM qui permettent aux jeunes de pratiquer du sport en dehors des contraintes associées aux clubs sportifs.

A un niveau d'action différent, la mise en activité de PEJ a été pensée pour mettre en action des jeunes en transition qui n'ont plus forcément contact avec la formation ou l'emploi, et les confronter à la réalité (entretien 3, p.4)²². En lien avec ce dispositif, le stage en entreprise permet aux jeunes d'avoir une expérience professionnelle (entretien 3, p.4). Il n'est pas évident d'associer ces dispositifs à la participation citoyenne, considéré d'abord comme des outils pour l'insertion professionnelle. Néanmoins, analysés au travers des arguments de Valérie selon lesquels la question citoyenne est étroitement liée à la capacité de participer au monde économique, ces dispositifs permettent aux jeunes de les situer petit à petit dans le monde du travail. En lien avec l'insertion professionnelle, j'ai eu l'opportunité de suivre²³ durant mon stage le projet de construction d'un café-restaurant insertion au sein de la nouvelle Cité Léopard, pensé comme un lieu novateur, multimodal, ayant pour vocation l'intégration socioprofessionnelle des jeunes de la commune et l'accueil des nouveaux habitants. Le café-restaurant permettra de favoriser des placements en stage de longue durée et des emplois à durée déterminée, permettant de mettre en action des jeunes au sein de ce nouvel ensemble d'habitation. Les jeunes de PEJ ont également l'opportunité de participer au choix du nom de ce futur établissement, qu'ils réfléchiront lors d'une séance pédagogique pendant les cours. Toutefois, ces propositions restent consultatives, le nom devant être confirmé par le conseil administratif de Carouge.

Plusieurs niveaux d'action existent au sein des dispositifs proposés par les TSHM, tenant compte de la diversité des profils des jeunes (entretien 2, p.2). Par exemple, le festival les Murs du Son est entièrement organisé par les jeunes : « ils doivent tout faire : les décors, les fiches techniques, la comm, le dossier de presse, et le jour J tenir la buvette, faire à bouffer, ils jouent. » (entretien 1, p.5). En échange des locaux de musique en gestion accompagnée, les jeunes doivent participer à la vie de la Cité (entretien 2, p.1). Tours de plage constitue un autre dispositif qui offre aux jeunes un espace au sein duquel ils peuvent participer à l'organisation et au déroulement d'activités et d'animations d'été aux fontaines de Carouge : « il y a un gamin de 16 ans par exemple il a proposé de faire un concert de piano, de faire une exposition, du

²² Les objectifs sont aussi, pour les jeunes, de découvrir les services communaux, d'avoir une expérience professionnelle de très courte durée, de mettre un pied dans le monde du travail et d'en découvrir les codes de conduite.

²³ Visite sur le chantier, réflexions autour du projet avec PEJ, le chef de service, les architectes, défense du projet lors d'une commission.

coup c'est de valoriser ces choses en fait » (entretien 2, p.2). Avec d'autres jeunes et à une autre échelle, l'idée est de les accompagner dans de plus petits projets, qui participent à dynamiser l'espace de rencontre des TSHM comme l'organisation d'un repas (entretien 2, p.4).

Au sein de la MQC, l'action des jeunes est centrale. Le secteur ados « a une manière particulière de bosser la participation des jeunes au sein de son action, et plus largement au sein de la ville si on veut » (entretien 1, p.3). L'un des dispositifs les plus participatifs pour les jeunes est le camp (entretien 1, p.4), initié sur une demande des jeunes qui souhaitaient dormir à la MQ. Le groupe voulait finalement aller à Europa Park, demande refusée par le comité de l'association qui souhaitait privilégier une sortie dans la nature (entretien 1, p.4). La prise d'initiative des jeunes a été limitée par la décision du comité, et le groupe s'est vu imposer d'autres choix qui ne correspondaient pas à sa demande. Les animateurs ont souhaité faire participer les jeunes à l'organisation de la sortie, qui s'est finalement déroulée au Grammont, en leur laissant la possibilité de choisir une activité sur place. Le projet camp qui a maintenant lieu chaque année a engendré d'autres formes de mises en action des jeunes afin de le financer comme la vente de pâtisseries à la fête du printemps. Aujourd'hui, les jeunes font « le choix de la destination, la recherche de quel type de transport, combien ça coûte, le logement, les activités... Donc ils organisent, ils sont accompagnés mais ils organisent l'ensemble quoi. » (entretien 1, p.5).

C. Des dispositifs visant à favoriser l'ancrage des jeunes dans la communauté

L'une des actions partagées entre les acteurs est d'améliorer le réseau local des jeunes à plusieurs niveaux : entre les jeunes carougeois, entre les jeunes et le réseau d'acteurs à qui il peut s'adresser, entre les jeunes et la commune.

A PEJ, les mises en activité permettent de mettre en lien les jeunes et les collaborateurs de la commune. De manière plus générale, elles contribuent aussi à faire découvrir au jeune comment fonctionne sa commune, une manière « de se sentir citoyen concerné » (entretien 3, p.2). La rémunération de ces activités par la commune a conduit à ce que « très tôt, le discours des jeunes qu'on a entendu c'est " la commune se préoccupe de moi " et je découvre que je peux aussi faire des choses pour ma commune » (entretien 3, p.2). Dans ce sens, le fait d'exercer une mission rémunérée au sein de la ville permet de connecter les jeunes à leur communauté locale, dans laquelle ils ont pris conscience de leur capacité d'agir. Ce dispositif ainsi que les stages XP proposés par les TSHM permettent à des jeunes en difficulté d'insertion d'être

au cœur des soirées communales par exemple, ce qui, selon Jérôme, « contribue à donner une place, individuelle et collective en tant que groupe social, en première place lorsqu'il y a des manifestations ».

Les TSHM, la MQC et PEJ ont pour rôle de mettre en lien les jeunes avec le réseau existant dédié à l'accompagnement et au soutien de la jeunesse, comme le mentionne Diego et Xavier : « on est des généralistes du social du coup c'est aussi aller rechercher le réseau ailleurs pour qu'ils savent où aller demander les choses. C'est pouvoir se rediriger et que ça ne dépende pas de nous. C'est de rendre autonome » (entretien 2, p.4-5), « ce qui fait que ça a changé ces 10 dernières années c'est le fait que les MQ ne restent plus dans leurs murs et les TSHM sont extrêmement en dehors (...) c'est le jeune qui se balade entre ces sphères. » (entretien 1, p.8). Cette volonté de rendre le jeune autonome dans ses démarches et dans sa capacité à utiliser les ressources qui lui sont disponibles permet de former un citoyen capable de se situer dans sa communauté et de mobiliser le réseau existant qui lui est dédié. Toutefois, la bonne mise en relation entre les différents acteurs, aux affiliations institutionnelles diverses, et les jeunes, peut être limitée. Des enjeux de rivalité ou des tensions entre ces derniers peuvent limiter la mise en lien des jeunes avec le réseau existant : le PEJ parle des « jeunes de PEJ », les TSHM de « notre jeunesse », des propos qui distinguent les jeunes en fonction de la structure avec laquelle ils sont en lien. Cette « appropriation » des jeunes par chaque acteur peut entraver la bonne collaboration entre les acteurs du réseau. Pour François, la collaboration de professionnels aux personnalités diverses constitue d'abord une richesse, qui permet de « construire et de nourrir des liens avec les jeunes très différents » : « c'est pas pareil de monter Murs du Son, festival de musique qui a lieu chaque année fait avec une très forte participation des jeunes dans la mise en place pratique du festival que d'être confronté à un jeune qui adresse une demande très particulière à PEJ », « donc le jeune a l'opportunité de se présenter avec une carte de visite assez différente selon les lieux » (entretien 4, p.9). Dans ce sens, le réseau d'acteurs donne l'occasion à un jeune « de pouvoir faire valoir des parties de sa personnalité très différentes avec des professionnels très différents » (entretien 4, p.9), ce qui permet de ne pas l'enfermer dans une image univoque et réductrice mais de bénéficier d'un panel d'outils qui lui permettront de faire plusieurs expériences. Mais pour le chef de service, la « coordination des efforts et la clarification de qui fait quoi » n'est pas toujours optimale : il existe encore certains écueils à dépasser, comme la communication entre les acteurs du réseau. Par exemple, il peut y avoir un certain investissement des TSHM sur la question de l'insertion professionnelle, bien qu'il s'agisse de la mission de PEJ (entretien 4, p.10). Le travail en réseau peut créer des synergies afin d'accompagner au mieux les jeunes et de lui proposer un panel de dispositifs, mais ce

travail doit être coordonné et les missions doivent être clairement distribuées afin de construire une politique jeunesse cohérente et efficace.

D'autres dispositifs permettent de connecter les jeunes entre eux. Les cours de PEJ permettent aux jeunes de travailler dans un cadre collectif, au sein d'un groupe composé d'individus aux situations similaires. Les séquences pédagogiques organisées à la fin de chaque session permettent aux jeunes d'échanger sur des sujets divers, telles que les dernières élections en Suisse ou l'usage du numérique, et « sont systématiquement pensées pour susciter l'intérêt, tout ce qui va être utilisé ira dans le sens de quelque chose qui les concernent (...) donc ça va aussi se tourner vers quelque chose de l'ordre de l'affiliation parce que c'est des choses qu'on a en commun » (entretien 3, p.4). Les jeunes s'aident, créent des liens au sein des cours ou lors des mises en activités, leur permettant aussi de s'identifier aux autres par le partage de situation commune. Les TSHM ont aussi à cœur de créer des moments où les jeunes se rencontrent : organisation de repas, d'actions communes, de sorties collectives (entretien 2, p.6) qui permettent de « faire commun », « faire société » (entretien 2, p.6). D'autres événements permettent de mettre en lien les jeunes et les adultes dans un autre contexte, comme la Street Youth League²⁴. Au-delà de l'aspect sportif, cet événement possède une dimension sociale forte en ayant pour objectif d'apaiser les tensions inter-quartiers via l'affrontement encadré, par des travailleurs sociaux et des maisons de quartier, sur un terrain de foot, et de mettre en lien des jeunes de quartiers différents en ayant recours au sport. Xavier déclare ainsi : « tu viens mettre en lien des gens dans un autre contexte, qui sont d'abord sur la défense puis après en fait c'est les parents du quartier qui avaient une mauvaise vue sur ces jeunes-là qui font à manger, qui servent à manger à ces joueurs de foot, tu vois y'a un cercle vertueux » (entretien 1, p.8). La Street Youth League véhicule néanmoins l'image d'une jeunesse qui peut poser problème, d'une jeunesse à risque dont les affrontements doivent être encadrés par les adultes. Xavier précise d'ailleurs que « sur le terrain, y'a eu zéro problème quasiment », bien qu'il s'agissait de jeunes « qui sont les plus stigmatisés, qui sont en faillite scolaire, poursuite, flic (...) qui jouent contre des quartiers contre lesquels ils se sont embrouillés, dans lesquels il y a eu des bagarres de rue, des attaques de couteau, trash quoi » (entretien 1, p.7-8). Pour certains acteurs tels que Xavier ou Diego, ce type d'évènement peut être vecteur de lien et véhiculer l'image de ces « jeunes en training-casquette capables de faire autre chose » (entretien 1, p.8) auprès des adultes et du public. D'un autre côté, l'organisation de ce type d'évènement, pour d'autres acteurs, pourrait être considérée comme un prétexte pour surveiller les jeunes. La participation

²⁴ Tournoi de foot de rue qui oppose différents quartiers de Genève imaginé par l'association Gennecy Bricks.

encadrée des jeunes sur le terrain de football peut les maintenir occupés et « sous surveillance », et peut être une occasion de les éloigner de comportements problématiques.

A l'échelle du secteur jeunesse, « Place aux jeunes » pourrait également constituer un dispositif qui favorise l'ancrage des jeunes à la commune. En effet, il permet aux jeunes de penser un projet à l'échelle de la commune, voire de leur quartier, dans le but d'améliorer la qualité de vie de la jeunesse carougeoise et ainsi, agir sur leur environnement proche. Quand au projet de lieu intercommunal, il offre aux jeunes la possibilité de « s'approprier temporairement un lieu de rencontre » (entretien 5, p.6) dans lequel ils pourront développer des choses et expérimenter une forme de gouvernance autogérée.

Conclusion

Comment les acteurs publics encouragent la participation citoyenne des jeunes à Carouge ? Les acteurs publics encouragent d'abord une participation diversifiée qui s'inscrit dans plusieurs espaces. Il conviendrait ainsi de parler des participations des jeunes. Les dispositifs concrets mis en place pour les favoriser sont principalement influencés par les représentations du jeune citoyen entretenues par les acteurs publics. Dans ce mémoire de stage, trois représentations ont été identifiées, et convergent toutes vers la figure d'une jeunesse valorisée, en opposition à une jeunesse perçue comme un danger ou reléguée au statut de victime de la société. Ces trois représentations se détachent des conceptions traditionnelles de la citoyenneté qui considèrent les dimensions juridiques et politiques comme composantes essentielles de l'exercice de la citoyenneté. La participation citoyenne des jeunes définie par les acteurs publics intègre des dimensions individuelles en considérant le jeune comme un citoyen acteur, et des dimensions collectives en favorisant le lien et en encourageant une participation tournée vers la communauté.

Les jeunes, considérés en tant que groupe social, sont d'abord des citoyens représentés par les acteurs publics dont les intérêts et les besoins doivent être valorisés. Sa place au sein de la société est défendue par les acteurs, qui s'efforcent de lutter contre les préjugés couramment associés à l'ensemble du groupe « jeune ». Au niveau individuel, les acteurs publics s'impliquent dans un processus de conscientisation visant à faire reconnaître à la société que le jeune est un citoyen à part entière et un sujet de droits. En tenant compte de la période de transition que les jeunes traversent, qui peut les placer en marge de la société et du statut de citoyen, les acteurs publics défendent aussi une représentation du jeune comme citoyen en devenir, « les jeunes deviennent citoyens ». En travaillant sur les situations de vulnérabilité, les

acteurs publics encouragent ces jeunes en transition à acquérir des compétences, des connaissances et des outils pour leur permettre d'agir sur leur environnement direct, de manière autonome.

Le jeune est aussi considéré en tant que citoyen acteur, reflétant la figure de « les jeunes font de la citoyenneté ». La participation prend la forme de diverses actions, et elle est d'abord considérée comme un choix volontaire et individuel. Elle peut se manifester à travers l'expérimentation et de ce fait, s'inscrire dans divers espaces et se décliner en plusieurs formes d'expression : au sein des espaces-temps d'animation, au sein de PEJ, dans des tiers-lieux, sur l'espace public, à travers la musique, le sport, des activités ludiques... Ainsi, les actions entreprises par les jeunes, qui pourraient être considérées comme des alternatives à l'engagement, ont une valeur en soi comme le soutien aux associations, l'organisation d'un festival de musique, la participation aux cours de PEJ ou l'organisation d'un repas commun. Au sein des dispositifs, l'action est soutenue et accompagnée car elle peut servir d'outil à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. De manière générale, l'objectif reste d'autonomiser le passage à l'action des jeunes afin qu'ils puissent participer en dehors des espaces-temps que sont PEJ, la MQC ou les TSHM. Ainsi, la participation citoyenne est aussi un apprentissage. Elle est également inclusive : les dispositifs variés permettent de s'adresser à tous les jeunes, quel que soit leurs profils, et les démarches participatives entreprises par la Ville sont également pensées afin d'inclure le « groupe jeunes » dans son ensemble. Cette volonté d'inclure le plus grand nombre de jeunes influence la nature des dispositifs qui ne cherchent pas à encourager une participation citoyenne formelle centrée sur l'exercice du droit de vote ou sur l'engagement politique. Les dispositifs s'appuient sur les besoins des jeunes, et encouragent des formes d'action qui sont les plus susceptibles de les intéresser. A ce titre, les acteurs publics développent des dispositifs caractérisés par des schémas d'action non-contraignants, à l'échelle locale. En encourageant et en valorisant l'action des jeunes, et en leur donnant les outils pour participer, les acteurs publics leur permettent également d'être acteur de leur propre représentation auprès des autres.

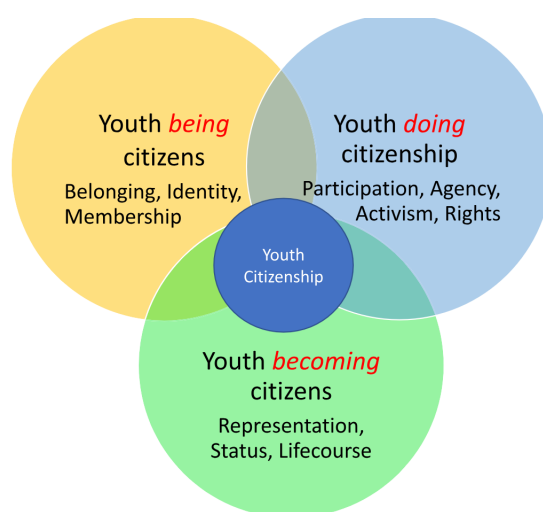
Enfin, les acteurs publics encouragent la participation citoyenne des jeunes en favorisant l'ancrage à la communauté. En mettant l'accent sur le développement du sentiment d'appartenance à la commune et au sein même du « groupe jeunes », les acteurs publics développent des dispositifs qui véhiculent la figure de « les jeunes sont des citoyens ». Les dispositifs mis en place permettent d'encourager une participation tournée vers les autres à l'échelle municipale. Ils encouragent le développement d'un citoyen capable de se situer au sein de son environnement et de participer activement au développement de la communauté.

L'un des enjeux du secteur jeunesse sera de veiller à encourager la participation de tous les jeunes carougeois, et en particulier de ceux qui se trouvent en dehors du réseau existant. Autrement dit, encourager la participation de ces « jeunes du milieu », qui ne sont ni engagés dans des associations, ni en situation de vulnérabilité. En choisissant de ne pas développer de « conseils de jeunes » par exemple, une partie des jeunes qui aimeraient s'impliquer dans des démarches offrant l'opportunité de participer de manière plus formelle à la vie de la Cité est écartée. Le contexte de développement urbain qui attend Carouge et le canton de Genève ces prochaines années peut être l'opportunité de penser des dispositifs participatifs accessibles à toutes et à tous, et d'encourager un niveau co-décisionnaire de participation des jeunes sur des questions qui les concernent dans le territoire de demain. L'appel à projet de la Confédération auquel a répondu la Ville et le secteur jeunesse peut être une opportunité afin de penser et de développer des dispositifs de ce type.

Enfin, ce mémoire de stage s'est intéressé spécifiquement au rôle des acteurs publics dans la promotion de la participation citoyenne des jeunes. Il serait pertinent de poursuivre cette recherche en étudiant la manière dont les jeunes vivent leur citoyenneté à travers les dispositifs carougeois en recueillant leurs discours.

Annexes

1. Modèle de citoyenneté des jeunes de Wood (2022, p.4).



2. Présentation des structures et des acteurs

La MQC est une association à but non lucratif, « politiquement et confessionnellement neutre », qui s'inscrit dans une mission générale de « prévention et de promotion de qualité de vie destinée aux enfants et aux adolescents, et ouverte à l'ensemble de la population d'une commune ou d'un quartier » (Statuts de l'association, 2010, p.2). Elle est constituée d'un comité associatif et d'un personnel de centre (équipe d'animation, moniteurs, personnel administratif et technique...) employé au sein de la MQC. L'association est subventionnée par l'État, via la FASE, et travaille en partenariat avec la Ville de Carouge. Xavier est responsable d'équipe de la MQC depuis trois ans. Il était auparavant animateur socioculturel au sein du secteur tout public, puis dans le secteur Ados. Il est également président de la Fédéranim, la fédération romande pour l'association socioculturelle. Comme il le mentionne (entretien 1, p.5), il a fait un mémoire de master portant sur les « actions mobilisatrices d'animation socioculturelle » et sur les « formes d'engagement des gens ». Mon sujet portant sur la participation citoyenne de la jeunesse, il était donc sensible à ces questions.

L'équipe TSHM de Carouge a pour mission de « s'insérer dans l'espace local et d'y observer les réalités sociales pour en témoigner aux partenaires et à l'institution, puis proposer des actions en conséquence. Ces actions tissent des liens entre les jeunes, les adultes et les institutions. Elles ont pour objectif de leur permettre de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir utiles, reconnus et soutenus, dans la finalité de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. » (Référentiel opérationnel TSHM de la FASE, 2016, p.4). Depuis 2000, l'équipe TSHM a grandi. Elle est engagée par la FASE, et mise à disposition pour la Ville de Carouge, dont le contenu même de l'activité est définie en partenariat entre la FASE, qui s'assure du respect des règles éthiques, du cadre professionnel, et par la commune dans sa volonté de développer tel projet. Diego est coordinateur équipe TSHM à la Ville de Carouge depuis un peu plus d'un an. Il est diplômé d'un Master en géographie et en études urbaines, et il a auparavant travaillé dans des projets participatifs dans d'autres villes.

PEJ constitue le dispositif communal carougeois d'insertion professionnelle et d'accompagnement dans la recherche de formation pour les jeunes âgés de 18 à 30 ans, résidant sur Carouge. Le constat initial selon lequel un certain nombre de jeunes sur la commune n'accédaient pas à la formation a motivé l'idée de mettre à disposition des jeunes une structure d'accompagnement et de mise en lien entre les jeunes et les lieux de formation, tout en

développant un accès à l'information de proximité. Une étude commanditée par la commission des politiques sociales du canton de Genève a permis de mettre en avant le fait que le travail opéré au sein des communes était plus performant. PEJ a été créé en 2006 sur une motion de la droite à Carouge, votée à l'unanimité. Cette structure a très vite rencontré son public, et elle a rapidement développé de nombreux partenariats avec les entreprises et les services de la commune. Aujourd'hui, trois conseillères en insertion professionnelle accompagnent les jeunes à PEJ. Valérie est conseillère en insertion professionnelle depuis la création de la structure en 2006. Elle est éducatrice sociale de formation, et elle a travaillé en foyer à la protection des mineurs. Elle a ensuite travaillé en Belgique quelque temps dans un foyer pour enfants qui souffraient de troubles psychologiques et autistiques. Valérie est très intéressée par la recherche. L'institution dans laquelle elle travaillait est une institution de recherche au sein de laquelle elle a pu découvrir beaucoup, notamment de la littérature dans son domaine professionnel. De retour à Genève, elle a travaillé avec des jeunes placés par le tribunal de la jeunesse ou par les services sociaux, puis a ensuite travaillé à la protection des mineurs. Valérie a également suivi un CAS en éthique du travail social, ce qui lui a permis d'enseigner l'éthique auprès des assistants socio-éducatifs. En arrivant à PEJ, elle a suivi le CAS de spécialiste en intégration professionnelle, ce qui lui a donné l'occasion, avec des collègues de Lancy, de réaliser des travaux de recherche et de formaliser sa spécialisation.

Le service des affaires sociales de la ville de Carouge s'est largement développé depuis les deux dernières décennies. Aujourd'hui, il regroupe l'état civil, le secteur solidarité, le secteur de la petite enfance, le secteur jeunesse, aîné.e.s, action citoyenne. Le service s'occupe de questions allant de la petite enfance jusqu'à la politique des aînés. François est chef du service des affaires sociales depuis un peu plus de vingt ans, il a donc participé activement à son développement. Il a une double formation de psychologue à l'Université de Genève et d'éducateur spécialisé à la Haute École en Travail Social. Il a commencé à travailler à l'office médico-pédagogique, hôpital de jour pour enfants psychotiques. Il a également travaillé dans le domaine du handicap et dans l'accueil d'urgence pendant dix ans. Il a ensuite été embauché comme chef du service des Affaires Sociales à la Ville de Carouge. François agit sur des champs de politique sociale au sens très large allant de la petite enfance jusqu'à la politique des seniors. Sa fonction consiste à répondre aux attentes du conseil administratif, c'est-à-dire à la fois de diriger le service, de s'assurer de la qualité des prestations délivrées aux habitants de Carouge, et d'être un support pour le conseil administratif afin de développer des projets tangibles comme la construction de crèche par exemple. Il s'occupe également de questions de positionnement

par rapport à des tâches déléguées du canton ou de développement de politiques envers un certain nombre de la population.

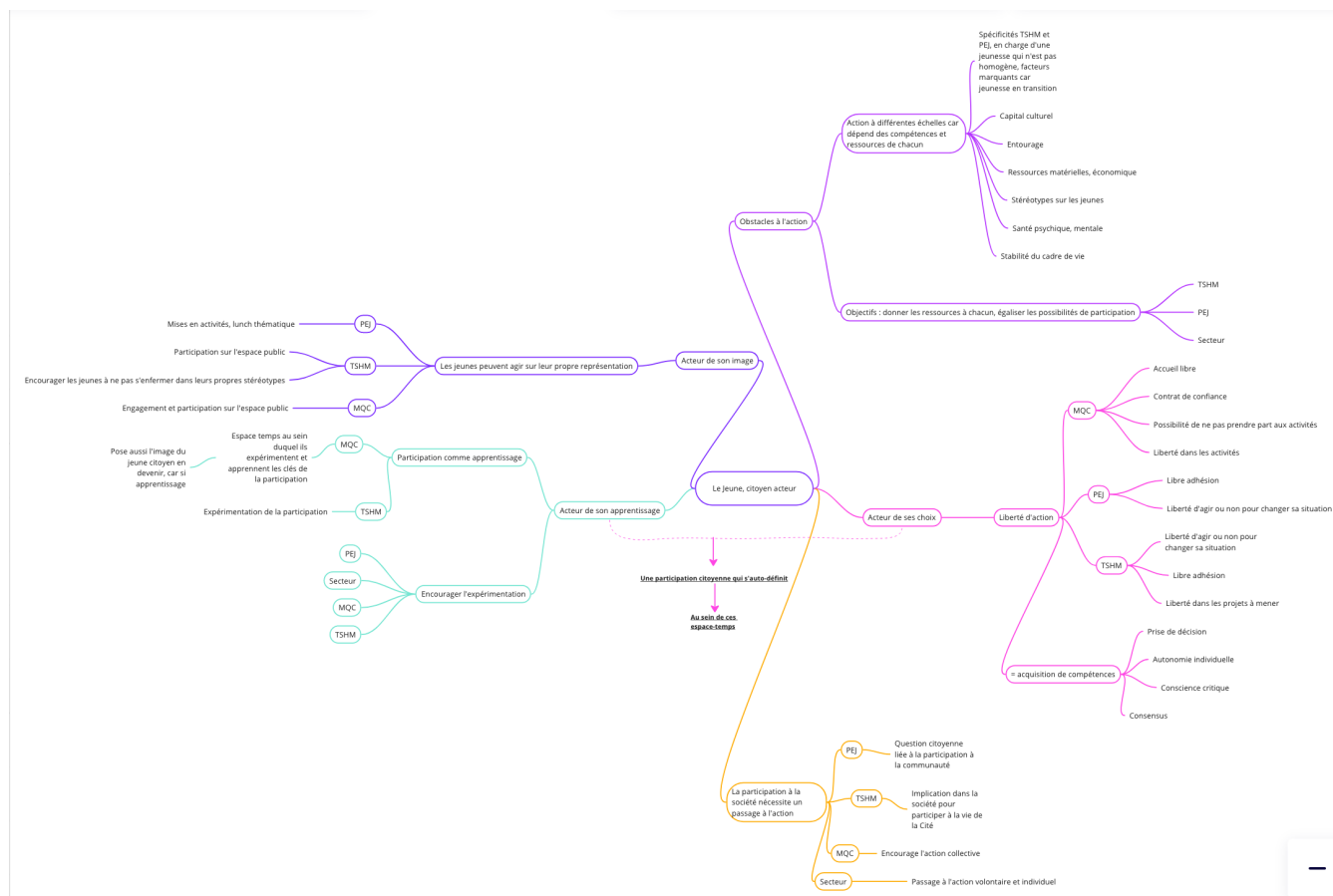
L'une des missions du secteur jeunesse carougeois est de permettre aux jeunes, âgés de 12 à 30 ans, de faire valoir leurs droits, grâce au soutien et à l'accompagnement de divers acteurs institutionnels agissant dans les différents aspects de la vie des jeunes : tandis que les TSHM ont un rôle clé afin d'encourager l'insertion sociale des jeunes, PEJ, dispositif communal, a pour mission de favoriser leur insertion professionnelle. Le secteur jeunesse se donne également pour objectif de promouvoir la participation des jeunes à la vie de la Cité à travers le soutien à l'action collective et des projets visant à offrir aux jeunes des opportunités de participation politique. Jérôme est responsable du secteur jeunesse, aîné.e.s et action citoyenne depuis septembre 2022, il a donc une mission transversale car il s'occupe de la politique jeunesse, de la politique des aîné.e.s, et de la politique de la participation. Il a fait un doctorat à l'Université de Genève en théorie politique, et il a été assistant d'enseignement. Jérôme a également été conseiller en action communautaire à la Ville de Genève, mandataire en intervenant communautaire pour l'association Agora et moniteur dans une équipe de travail social hors murs à la FASe. Il a une double formation, composée d'un parcours en science politique et d'un master en travail social.

3. Techniques d'analyse des entretiens

Durant les entretiens, je prenais des notes afin de relancer les locuteurs si nécessaire, mais aussi pour atténuer ma présence en « m'occupant » : en effet, comme le souligne Duchesne (2000), prendre des notes est un moyen de ne pas fixer la personne qui parle « au risque d'exercer sur elle une pression désagréable, ou de détourner les yeux et regarder ailleurs, feignant cette fois le désintérêt » (p.15). Cela permet à la personne de lui laisser « plus d'espace pour se préoccuper d'elle-même » (p.15).

Pour l'analyse des entretiens, deux principales phases sont définies. La première consiste à retranscrire l'entretien. J'ai choisi de les retranscrire dans leur intégralité, en considérant « l'ensemble des attitudes, des silences et des rires, des hésitations et des signes de têtes du locuteur » (Bachir et Bussat, 2000, p.51). La retranscription m'a permis de repérer de manière intuitive un certain nombre de catégories d'analyse de manière spontanée et de m'imprégner du discours à analyser.

Concernant la technique d'analyse, j'ai choisi de procéder à une analyse thématique. Selon Paillé et Mucchielli (2016), celle-ci consiste à « cerner les thèmes soulevés dans un entretien » (p.267), à « faire appel, pour résumer et traiter son corpus, à des thèmes » (p.235), afin de répondre petit à petit à la question de recherche. Les auteurs définissent le thème comme « un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant » (p.246). Pour les auteurs, ce type d'analyse a deux fonctions principales. La fonction de repérage consiste à saisir l'ensemble des thèmes d'un corpus : il s'agit « de relever tous les thèmes pertinents en lien avec les objectifs de recherche » (p.236). La fonction de documentation est la « capacité de tracer des parallèles ou de documenter des oppositions ou divergences entre les thèmes » (p.236). Cette fonction intervient lorsque plusieurs entretiens ou documents d'un même type sont soumis à l'analyse. Dans ce cas, il ne s'agit plus uniquement de repérer des thèmes, mais de « vérifier s'ils sont récurrents d'un matériau à l'autre et comment il se recoupe, rejoignent, contredisent, complètent... » (p.235). Pour procéder à l'analyse thématique, trois éléments doivent être considérés : la nature du support matériel, le mode d'inscription des thèmes, et le type de démarche de thématisation (p.239). Dans le cas de cette recherche, le support que j'utilise est le support papier. Comme nous l'avons vu, il s'agit ici de retranscrire les entretiens et de mettre au propre le document afin de pouvoir y noter les thèmes directement. Concernant le mode d'inscription des thèmes, j'ai choisi un mode hybride, qui combine le mode d'inscription en marge et sur fiche. Il s'agit de noter, dans la marge du document, les thèmes identifiés, et de les inscrire aussi à côté, sur une fiche distincte du texte, avec des informations qui permettent de retracer facilement les citations qui s'y rapportent. Cela permet également d'attribuer plusieurs thèmes à un même extrait et inversement (p.240). Finalement, concernant le type de démarche de thématisation, j'ai choisi la thématisation en continue, qui consiste à attribuer des thèmes de manière ininterrompue, au fur et à mesure de la lecture du texte, et à regrouper les thèmes au besoin avant de les hiérarchiser sous la forme de « thèmes centraux regroupant des thèmes associés, complémentaires, divergents... » (p.241). Une fois les principaux thèmes identifiés, j'ai constitué un tableau d'analyse au sein duquel j'ai inscrit les sous-thèmes, voir sous sous-thèmes identifiés dans le discours de chaque acteur, ce qui m'a permis à la fin d'identifier des sujets communs et d'inscrire les citations qui s'y rapportent directement dans le tableau. A partir de ce tableau d'analyse, j'ai choisi d'utiliser des *mind map* afin de rendre l'analyse de mes données plus lisible : au centre, j'y ai inscrit le thème principal, puis chaque branche permet de le lier à un sous-thème, lui-même relié à un autre thème... lié finalement aux discours des acteurs concernés. Ci-dessous, un exemple de la *mind map* concernant la figure du jeune comme citoyen acteur :



4. Images de différents dispositifs

a. Image tirée du site internet de la Maison de Quartier de Carouge, disponible à :

<http://mq-carouge.ch/intro-ados/>



b. Flyer « Place aux Jeunes »



PLACE AUX JEUNES DE CAROUGE

Réalise ton projet!

La Ville de Carouge lance un appel à projets et donne la parole aux jeunes en leur proposant d'agir directement sur leur environnement. Alors, si tu as entre 12 et 25 ans, que tu es Carougeois ou Carougeoise, et que tu as une idée qui vise à améliorer la vie dans l'espace public, propose-la et concrétise ton rêve.

Pour commencer, imagine un projet qui améliore la qualité de vie de la jeunesse Carougeoise dans les domaines culturel, sportif ou social, et réponds à l'appel à projet. Les dossiers peuvent être déposés en tout temps; un jury se réunira aussi souvent que nécessaire et sélectionnera les meilleurs projets qui renforcent les activités dans ces domaines et ont une valeur ajoutée pour la communauté. Elle donnera réponse aux candidat-e-s dans un délai de trois mois à compter de la dépose du dossier. Lis bien toutes les conditions de participation au verso ou appelle-nous pour tout renseignement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les jeunes de 12 à 25 ans résidant à Carouge peuvent proposer, à titre individuel ou au nom d'une association, des projets qui peuvent être financés jusqu'à hauteur de 5000 francs. Les projets peuvent être de nature culturelle, sociale ou sportive. Ils doivent être déposés par un-e résident-e de la Ville de Carouge, à son nom ou à celui d'une association dont il-elle est membre. Les projets doivent proposer une intervention au niveau local sur le territoire de la commune de Carouge.

Les projets peuvent impliquer des activités multiples qui peuvent s'étaler sur plusieurs mois, mais ils devront avoir pris fin au plus tard l'année civile suivant l'acceptation du projet. Les projets devront s'inscrire dans un ou dans plusieurs des domaines suivants :

1. **Accès à la culture, au sport et aux loisirs**
2. **Bien-vivre ensemble dans l'espace public**

Les projets seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

1. **Originalité et pertinence du projet** par rapport aux lignes directrices de l'appel à projets et au diagnostic jeunesse de la Ville de Carouge

2. **Bénéfices attendus** : projet visant prioritairement les jeunes et ayant un impact social, culturel et/ou sportif à l'échelle de la commune

3. **Faisabilité** : projet réaliste et faisable qui s'appuie de manière autonome sur les ressources de la société civile

Le jury « Place aux jeunes », composé de représentant-e-s de l'administration et de la FASE aura la charge de la sélection des projets, après audition des initiant-e-s. Les ressources des TSHM et de la Maison de Quartier de Carouge sont à disposition des personnes désireuses de proposer un projet.

CONTACT ET ENVOI DES DOSSIERS

Service des Affaires Sociales
Jérôme Grand
Responsable du secteur jeunes, aîné-e-s et action citoyenne
C jgrand@carouge.ch
T 022 307 9374

CONTACTS ET INFORMATION

Travailleurs sociaux hors les murs
3, place des Charmettes
1227 Carouge
Permanence à l'Espace 8
Boulevard des Promenades 8
Les mardis, de 16h30 à 18h30

Maison de Quartier de Carouge
Rue de la Tambourine 3



carouge.ch
Ville de Carouge

c. Lunch thématique du 4 décembre 2023



d. Stages et mises en activité des jeunes de PEJ²⁵



e. Cours de PEJ



²⁵ Ces photos sont tirées de présentations et n'ont pas été prises par moi-même

f. Flyer Tours de plage 2023

Juillet

JEU 6 16h-18h30 Jeux de société & en bois avec <i>La ludothèque de Carouge</i> 16h30-18h30 Massage dos et réflexologie des pieds avec <i>Cassiano</i> 30 min VEN 7 16h30-18h30 Massage dos et réflexologie des pieds avec <i>Cassiano</i> 30 min 18h Concert de musique brésilienne par le Collectif Migrations sonores SAM 8 16h30-19h30 Yoga intergénérationnel & initiation mini foot-tennis par l'association <i>Pervanches</i> et les jeunes du <i>Foyer de l'Etoile et de la Praille</i> . <i>Gâteaux à l'eau offertes!</i> 18h-19h Spectacle de flamenco par <i>Arte Andaluz</i> DIM 9 15h-18h Jeux de société & en bois par TSHM 18h-19h Zumba pour tous.tes avec <i>Raquel</i> JEU 13 16h-18h30 Jeux de société & en bois avec <i>La ludothèque de Carouge</i> 18h-19h Venez tester votre condition physique avec <i>Push Your Limits</i> 16h30-19h30 Yoga intergénérationnel & initiation mini foot-tennis par l'association <i>Pervanches</i> et les jeunes du <i>Foyer de l'Etoile et de la Praille</i> . <i>Gâteaux à l'eau offertes!</i> VEN 14 16h30-19h Ateliers artistiques participatifs par l'association <i>Arewaje</i> 18h30-19h30 Zumba pour tous.tes avec <i>Karim de l'Ecole du Village (Village du Soir)</i> SAM 15 15h30-18h30 Poterie et de couture proposée par l'association <i>la Ruche</i> 16h30-19h Ateliers artistiques participatifs par l'association <i>Arewaje</i> 18h-18h30 Initiation salsa avec <i>Karim de l'Ecole du Village (Village du Soir)</i> 18h30-21h30 <i>Bachata</i> et <i>salsa</i> avec <i>Dj Kaa</i> DIM 16 15h30-18h30 Poterie et couture proposée par l'association <i>la Ruche</i> 16h-18h «Joue à ton rythme» exploration sonore parents-enfants 17h30-19h Chorégraphie du <i>Shim Sham</i> 19h-21h30 Danse sociale <i>swing</i>	JEU 20 16h-16h45 «Né-e pour lire» lecture d'albums illustrés par la <i>Bibliothèque de Carouge et l'ireneju</i> . <i>Gâteau offert par l'équipe TSHM</i> 16h30-19h30 Yoga intergénérationnel & initiation mini foot-tennis par l'association <i>Pervanches</i> et les jeunes du <i>Foyer de l'Etoile et de la Praille</i> . <i>Gâteaux à l'eau offertes!</i> VEN 21 15h30-18h Ateliers artistiques participatifs par l'association <i>Arewaje</i> 18h-19h Venez tester votre condition physique avec <i>Push Your Limits</i> SAM 22 15h30-18h Atelier enfant création d'instruments de musique et jeux par l'association <i>Arewaje</i> L'association <i>Musaca</i> propose : 18h-19h Tango argentin et milonga 19h-20h Concert de <i>R&R Melodica</i> et <i>guitare</i> 20h-22h Soirée <i>Milonga</i> animée par <i>DJ Sarah</i> DIM 23 15h-19h Vélo <i>Rigolos</i> par les <i>100'troues</i> 18h-19h Zumba pour tous.tes avec <i>Raquel</i> JEU 27 15h30-18h Ateliers artistiques participatifs par l'association <i>Arewaje</i> 17h30-18h30 Contes en musique par le Collectif <i>Migrations sonores</i> . <i>Gâteau offert par l'équipe TSHM</i> VEN 28 15h30-18h Ateliers artistiques participatifs par l'association <i>Arewaje</i> L'association <i>Musaca</i> propose : 18h-19h Tango argentin 19h-21h Soirée <i>milonga</i> animée par <i>DJ Sarah</i> SAM 29 15h30-18h Atelier enfant création d'instruments de musique et jeux par l'association <i>Arewaje</i> DIM 30 15h-18h Jeux de société & en bois par TSHM
--	--

Août

JEU 3 15h30-18h Ateliers artistiques participatifs par l'association <i>Arewaje</i> VEN 4 15h30-18h Ateliers artistiques participatifs par l'association <i>Arewaje</i> 18h30-19h30 Zumba avec <i>Karim de l'Ecole du Village (Village du Soir)</i> SAM 5 15h30-18h Atelier enfant création d'instruments de musique et jeux par l'association <i>Arewaje</i> DIM 6 15h-18h Jeux de société & en bois par TSHM 18h-19h Venez tester votre condition physique avec <i>Push Your Limits</i> JEU 10 17h30-18h30 Contes en musique par le Collectif <i>Migrations sonores</i> . <i>Gâteau offert par l'équipe TSHM</i> VEN 11 16h30-18h30 Massage dos et réflexologie des pieds avec <i>Cassiano</i> (30min) 16h30-19h30 Exposition d'artistes émergents-es: <i>Ami(es) d'Ami</i> Expositions avec • Leticia – création d'affiches • Prislila – vidéos-clips • Flurina – tatouages • Modio – peintures et atelier d'écriture • Yasemin – photographie	SAM 12 18h Spectacle «En voiture Simone» par le Collectif <i>Feu de Dieu</i> Spectacle interactif autour du thème du voyage comme métaphore poétique de la vie, en s'inspirant d'histoires de femmes ayant osé tracer leur propre route. 19h-21h30 Open Mic DIM 13 10h-11h Du yoga, ça vous dit? 11h-12h Venez tester votre condition physique avec <i>Push Your Limits</i> 15h-18h Jeux de société & en bois 18h Concert de piano d'un voisin de tous JEU 17 16h-16h45 «Né-e pour lire» lecture d'albums illustrés par la <i>Bibliothèque de Carouge et l'ireneju</i> . <i>Gâteau offert par l'équipe TSHM</i> 16h-18h30 Jeux de société & en bois avec <i>La ludothèque de Carouge</i> 17h-19h Venez découvrir les danses de salon avec <i>Dance with me</i> VEN18 15h30-18h30 Poterie et couture proposée par l'association <i>la Ruche</i> 18h-22h Soirée rock par l'association <i>l'Enclume</i> SAM 19 15h30-18h30 Poterie et de couture proposée par l'association <i>la Ruche</i> 17h30-19h30 Venez découvrir les danses de salon avec <i>Dance with me</i> DIM 20 15h-19h Tour infame à escalader! Proposée par la bibliothèque d'objets <i>la Manivelle</i> 17h30-18h30 <i>Aires Do Norte</i> Musique traditionnelle galicienne
--	--

* Activité tout public pour toutes & tous! *

hey!

Vous cherchez des idées pour animer votre quartier et rencontrer vos voisin-e-s ?

Vous avez désormais la possibilité de proposer vos propres projets et activités. Nous vous invitons à vous joindre à nos permanences les mardis à l'Espace 8, entre 16h30 et 18h30 ou cet été du jeudi au dimanche à Tour de Plage. Profitez de ces moments pour discuter de vos idées et collaborer avec d'autres habitant-e-s enthousiastes. Ensemble, nous pouvons faire de notre quartier un endroit encore plus animé.

Que vous ayez une idée pour organiser un événement culturel, une activité sportive, ou tout autre projet visant à rassembler la communauté, nous sommes impatient-e-s de vous entendre. Partagez vos idées, exprimez votre créativité et contribuez à rendre notre quartier dynamique et convivial. N'hésitez pas à nous rejoindre et à apporter votre contribution !

L'équipe TSHM

Quand? Ouvert
Jeudi → Dimanche
des 15h

Où? Fontaines des Tours
Avenue Vibert 10-18

Infos? 076 720 64 78
equipetshmcrouge.ch
tshmcrouge@fase.ch

Merci à

Bibliographie

Articles scientifiques

Armbruster, E. U., Delfortrie, J., Libois, J., & Warynski, D. (2016). Réconcilier la logique gestionnaire de l'évaluation et la participation citoyenne. *Sciences et actions sociales*, (4).

Bartos, A. E. (2013). Friendship and environmental politics in childhood. *Space and Polity*, 17(1), 17–32. <https://doi.org/10.1080/13562576.2013.780711>WOOD9

Bečević, Z., & Dahlstedt, M. (2022). On the margins of citizenship: youth participation and youth exclusion in times of neoliberal urbanism. *Journal of Youth Studies*, 25(3), 362-379.

Becquet, V. (2012). Des cheminements compliqués vers la citoyenneté. *Après-demain*, 24, 5-7. Disponible à : <https://doi.org/10.3917/apdem.024.0005>

Becquet, V. (2018). Comprendre l'instrumentation des questions de citoyenneté dans les politiques d'éducation et de jeunesse : une typologie des dispositifs d'action publique. *Lien social et Politiques*, (80), 15–33. Disponible à : <https://doi.org/10.7202/1044107ar>

Bessant, J. (2003). Youth participation: a new mode of government. *Policy studies*, 24(2-3), 87-100.

Blais, A., Gidengil, E. et Nevitte N. (2004). Where does turnout decline come from?. *European Journal of Political Research*, [revue électronique] 43(2), 221-236. Disponible à <https://doi.org/10.1111/j.1475-6765.2004.00152.x>

Bertozzi, R. (2015). Youth policies and youth participation: from beneficiaries to actors. *Italian Journal of Sociology of Education*, 7(1).

Caron, C. (2018). La citoyenneté des adolescents du 21^e siècle dans une perspective de justice sociale : pourquoi et comment ? *Lien social et Politiques*, (80), 52–68. Disponible à : <https://doi.org/10.7202/1044109ar>

Delli Carpini, M.X. (2000). Gen.com: Youth, Civic Engagement, and the New Information Environment. *Political Communication*, [revue électronique] 17(4), 341-349. Disponible à : <https://doi.org/10.1080/10584600050178942>

Duchesne, S. (2000). Pratique de l'entretien dit "non-directif". M. Bachir (dir). *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, PUF, 9-30.

Gagné, N. & Neveu, C. (2009). Présentation : L'anthropologie et la « fabrique » des citoyennetés. *Anthropologie et Sociétés*, 33(2), 7–24. Disponible à : <https://doi.org/10.7202/039295ar>

Grand, J. (2018). Street-level Citizenship: le cas de la promotion de la citoyenneté dans les politiques extrascolaires de la jeunesse à Genève. *Swiss Journal of Sociology*, 44(3) 383-404. Disponible à : <https://doi.org/10.1515/sjs-2018-0017>

Guilloux, K., Loncle, P., & Guillemard, S. (2016). Les dispositifs de soutien aux initiatives des jeunes : des outils au service de la démocratie locale ? *Les jeunes et l'action politique : participation, contestation, résistance*, 127-146.

Harris, A., Wyn, J., & Younes, S. (2010). Beyond apathetic or activist youth: 'Ordinary' young people and contemporary forms of participation. *Young*, 18(1), 9-32.

Holecz, V., Fernández GG, E., & Giugni, M. (2022). Broadening political participation: The impact of socialising practices on young people's action repertoires. *Politics*, 42(1), 58-74.

Holecz, V. (2023). *Young Citizens: A Study on Shaping Conceptions, Overcoming Obstacles, and Political Participation in Times of Increasing Inequalities*. Thèse de doctorat, Université de Genève.

Jakub, Macek., Alena, Macková., Jan, Šerek. (2018). *Youth Public and Political: Young People as (Ir)Relevant Actors in the Realm of Citizenship*.

Kallio, K. P., Wood, B. E., & Häkli, J. (2020). Lived citizenship: Conceptualising an emerging field. *Citizenship studies*, 1-17. Disponible à : 10.1080/13621025.2020.1739227

Labadie, F. (2007). Politiques locales de jeunesse et territorialisation de l'action publique. *Agora débats/jeunesses*, 43, 30-43. Disponible à : <https://doi.org/10.3917/agora.043.0030>

Lac, M. (2011). L'engagement citoyen : une implication en contexte. *Revue Internationale Animation, Territoires Et Pratiques Socioculturelles*, (2), 61–74. <https://doi.org/10.55765/atps.i2.144>

Lister R, Smith N, Middleton S, et al. (2003) Young people talk about citizenship: Empirical perspectives on theoretical and political debates. *Citizenship Studies* 7(2): 235–253.

Lister R (2007) Inclusive citizenship: Realizing the potential. *Citizenship Studies* 11(1): 49–61.

Lister R (2007) Why citizenship: Where, when and how children? *Theoretical Inquiries in Law* 8(2): 693–718.

Loncle, P. & Rouyer, A. (2004). La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale. *Revue française des affaires sociales*. 133-154. Disponible à : <https://doi.org/10.3917/rfas.044.0133>

Loncle, P. (2013). Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants. *Agora débats/jeunesses*, 64, 7-18. Disponible à : <https://doi.org/10.3917/agora.064.0007>

Lorenzini, J., & Giugni, M. (2012). Employment Status, Social Capital, and Political Participation: A Comparison of Unemployed and Employed Youth in Geneva. *Swiss Political Science Review*, 18, 332- 351. Disponible à : <https://doi.org/10.1111/j.1662-6370.2012.02076.x>

Mazzoleni, O., & Masulin, M. (2005). Jeunes, participation politique et participation sociale en Suisse. Une étude de cas. *Swiss Political Science Review*, 11(2), 55-81.

Muxel, A. (2003). Les jeunes et la politique : entre héritage et renouvellement. *Empan*, 50(2), 62-67. Disponible à : <https://doi.org/10.3917/empa.050.0062>

Muxel, A. (2015). Les jeunes et la politique : vers un nouveau modèle de citoyenneté dans les démocraties avancées. *Points de vue sur la jeunesse*, 2, 29-39. Disponible à : [10.3917/europ.coll.2015.03](https://doi.org/10.3917/europ.coll.2015.03).

Neundorff, A., Smets, K. & García-Albacete, G. Homemade citizens: The development of political interest during adolescence and young adulthood. *Acta Polit* 48, 92–116 (2013). Disponible à : <https://doi.org/10.1057/ap.2012.23>

Neveu, C. (2004). Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté. *Revue européenne des migrations internationales*, 20(3), 89-101.

Olivier de Sardan, J. P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*. *Archives de la revue Enquête*, (1), 71-109.

Olsson, Å. (2017). Children's lived citizenship: A study on children's everyday knowledge of injury risks and safety. *Childhood*, 24 (4), 545-558.

O'Toole, T. (2003) Engaging with Young People's Conceptions of the Political. *Children's Geographies*, (1), 71-90. Disponible à : [10.1080/14733280302179](https://doi.org/10.1080/14733280302179)

Schultheis, F. (2008). La jeunesse – mythe moderne. Dans *La marque jeune*, sous la direction de Gonseth M-O, Laville Y, et Mayor G. 248-258.

Sloam, J., Pickard, S., & Henn, M. (2022). Young people and environmental activism: the transformation of democratic politics. *Journal of Youth Studies*, 25(6), 683-691.

Smith, N., Lister, R., Middleton, S., Cox, Lynne. (2005). *Young People as Real Citizens: Towards an Inclusionary Understanding of Citizenship*

Tournier, V. (2009). Comment le vote vient aux jeunes : L'apprentissage de la norme électorale. *Agora débats/jeunesses*, 51, 79-96. Disponible à : <https://doi.org/10.3917/agora.051.0079>

Vinken, H. (2005). Young people's civic engagement: The need for new perspectives. *Contemporary youth research: Local expressions and global connections*, 147-158.

Wood, B. E. (2012). "Crafted within liminal places: Young people's everyday politics." *Political Geography*, 31 (6), 337-346. Disponible à: 10.1016/j.polgeo.2012.05.003

Wood, B. E. (2016). A genealogy of the "everyday" within young people's citizenship studies. Dans K. P. Kallio & S. Mills. *Politics, Citizenship and Rights*, (7). *Geographies of Children and Young People* (7), 383-399. Springer Singapore.

Wood, B. E. (2022). Youth citizenship: Expanding conceptions of the young citizen. *Geography Compass*, 16(12),

Ouvrages

Bachir, M., et Bussat, V. (2000). L'entretien en actes, in CURAPP, *Les méthodes au concret*. Paris : Puf, pp. 31-58.

Csupor, I., Felder, M., & Ossipow, L. (2022). Forger la citoyenneté juvénile. *Anthropologie d'un rituel politique*. Antipodes

Dormagen, J-Y., Mouchard, D. (2019). *Introduction à la sociologie politique* (5). De Boeck Supérieur.

Grand, J. (2023). Par et pour les jeunes. Autogestion d'un espace d'accueil en marge de l'animation socioculturelle. Les éditions. Pratique.s.

Hoffman, J. (2004). *Citizenship beyond the State*. London: Sage.

Nils, F., Rimé, B. (2003). "L'interview", in Moscovici, S., Buschini, F., (sous la direction de), *Les méthodes des sciences humaines*. Paris : Puf, pp. 165-185.

Paillé, P., Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, ch. 11 (Analyse thématique).

Putnam, R.A. (2000). *Bowling Alone*. New York: Simon and Schuster Paperbacks

Rapports

Centre d'analyse stratégique. (2008). La participation des citoyens et l'action publique. Disponible à : <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/084000344.pdf>

Confédération Suisse, Département fédéral de l'intérieur DFI, Office fédéral des assurances sociales OFAS, Famille, générations et société. (2008). Pour une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse. Rapport stratégique du Conseil fédéral. Disponible à : https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiHq9y-g_SEAxWkaqQEHQYsCeAQFnoECA8QAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.bsv.admin.ch%2Fdam%2Fbsv%2Ffr%2Fdokumente%2Fkinder%2Fberichte-vorstoesse%2Fbr-bericht-strategie-kinder-und-jugendpolitik.pdf.download.pdf%2Fpour_une_politiquesuissedelenfanceetdelajeunesse.pdf&usg=AOvVaw12N44fed_U2-ucrQgUWGLZ&opi=89978449

OCDE. (2021), La gouvernance au service des jeunes, de la confiance et de la justice intergénérationnelle : Des politiques adaptées à toutes les générations ? Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/57092ccc-fr>

Poretti, M. (2015). Politiques locales de l'enfance et de la jeunesse en Suisse romande : État des lieux et enjeux.

Roberta Ruggiero, Christian Nanchen et Philip D. Jaffé. (2016). Quelle adéquation entre la Politique de l'enfance et de la jeunesse et la réalité de terrain ? Actes de la Conférence du Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE) de l'Université de Genève et du Service cantonal de la jeunesse. Observatoire cantonal de la jeunesse. Disponible à : https://www.unige.ch/cide/files/8015/4167/0349/Publication_Adequation_Politique_enfance_jeunesse_Realite_terrain.pdf

Documents officiels

Association de la Maison de Quartier de Carouge (2010). Statuts de l'association. Disponible à : <https://static1.1.sqspcdn.com/static/f/406324/12478840/1306874773413/statuts+MQC+2010.pdf?token=NlonzeVXY7Z0wHl59HC91juLUxs%3D>

Association de la Maison de Quartier de Carouge (2018). Projet de l'association. Disponible à : <https://static1.1.sqspcdn.com/static/f/406324/27922728/1528286795147/2018.03.15+projet+association.pdf?token=Rzqw5nk9Bt%2FnOtnGeA%2FAvxErqu4%3D>

FASe, TSHM Carouge, Maison de Quartier de Carouge, Ville de Carouge. Convention tripartite de Carouge – Plan triennal 2023-2026.

FASe (2016). Le travail social hors murs à la FASe. Référentiel opérationnel. Principes et mission, modalités d'intervention, organisation. Disponible à : https://fase.ch/wp-content/uploads/2019/07/FASe_R%C3%A9f%C3%A9rentiel_TSHM_r%C3%A9vis%C3%A9_2016.pdf